BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1712-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(Mg. L catal. 6ª ed. lib.)

Lc 2

(A68)

33

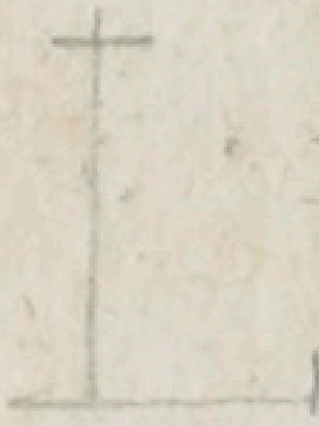

MERCURE GALANT.

MARS, 1712.

A PARIS,

M. DCCXII.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F***.*

Mois
de Mars
1712.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, brochez
A PARIS,

Chez Daniel Jollet, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

Pierre Ribou, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

Gilles Lamesle, à l'entrée de la ruë du Foin, du côté de la ruë Saint Jacques.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

MERCURE GALANT.

MARS, 1712.

REPONSES à quelques Plaintes contre le Mercure.

On se plaint qu'on altere dans le Mercure quelques ouvrages, & quelques memoires de famille.

A l'égard des Autheurs ceux qui craignent de bonne foy d'estre imprimez ne doivent ny reciter ny écrire leurs ouvrages, & ceux qui n'ont pas le courage de cacher ce qu'ils ont fait de beau, peuvent m'en faire tenir sous main des copies correctes, & jurer ensuite hautement qu'ils ne les ont données à personne, & qu'ils en desavoüent les fautes ; je prendray

ces fautes sur moy pour leur faire plaisir.

A l'égard des noms de famille, des genealogies, & autres memoires defectueux, c'est purement la faute de ceux qui ne prennent pas le soin de me les envoyer. On n'a qu'à les adresser chez les Libraires dont le nom est à la teste du Livre.

Ceux dont les actions & les familles meriteroient le plus de place

dans ce Journal, ſont quelquesfois ceux dont les articles ſont ou negligez ou tout-à-fait oubliez, parce que voulant m'y attacher davantage, je me ſuis fié ſur de beaux memoires qu'on ma promis, & ces prometteurs ſont laplusſpart beaucoup plus negligens à me tenir leur parole que je ne le ſuis à donner au Public tout ce que je luy ay promis.

On se plaint que je n'employe pas assez de temps à mon Mercure.

On a raison, il faudroit travailler une année pour chaque mois, & toute déduction faite du tems de l'Impression, du tems necessairement perdu, & de ma paresse; il ne reste à peu prés que cinq ou six jours pour l'écrire, c'est trop peu, & je m'en plains comme vous pour toute réponse à cet

article.

Les Nouvelliſtes ſe plaignent que j'abbrege les Nouvelles, & que je donne trop de Poëſies.

Les Poëtes répondent que les vers font l'ornement du Mercure.

Les Dames ſe plaignent qu'on s'étend trop ſur les morceaux de Literature & de Phyſique.

Les Philoſophes répondent qu'ils s'occupent agreablement, de ce qui

GALANT,
ennuye les Dames & que
ce qui fait plaiſir aux
Dames ne convient
point aux gens ſtudieux.

D'autres ſe plaignent que le Mercure n'eſt pas aſſez rempli.

Les Libraires répondent qu'on le vend bien tel qu'il eſt, c'eſt ainſi que dans le commerce de la vie, celuy qui eſt content répond aux plaintes de celuy qui ne l'eſt pas. Je prie inſtam-

ment une partie du Public de répondre pour moy à l'autre.

IDE'E à l'imitation & ſtile Rabelaiſien.

L'EQUILIBRE.

Certain Mechanicien, affectueuſement verſé és Mechaniques, en eſtoit ſi raffolé que ne beuvoit, ne mangeoit, ne parloit, ny rien, qui ne fut compaſſé, meſuré, peſé, juſ-

qu'à l'air qu'il avalloit par respiration, & jusqu'au vin qu'il respiroit par avalement, & il en avalloit si continuëment que boire estoit devenu en luy une seconde respiration ; il respiroit regulierement à déjeuner deux flacons de piot qu'il envoyoit tirer en cave par un sien Apprenti Mechanicien, auquel il recommandoit par forme de leçon d'équilibre,

qu'il tint une & chacune d'icelles bouteilles, en chacune des mains de chacun de ſes bras, perpendiculairement pendants, & tête & corps en ligne droite, comme une éguille de Balance, de peur que ne trébuchât ledit porteur au détriment de ſon vin déjeunatoire.

Or comme eſtoit en marche reguliere & contre-peſée ledit Apprenti, vinage à dextre, vina-

ge à ſenextre, iceluy par
délicate & ſcientifique
ſenſation équilibrique,
ſentit ſenſiblement quel-
que goute de vin plus en
une bouteille qu'en l'au-
tre, ce qui le moleſta, &
par amour d'équilibre,
huma les gouttes ſuper-
fluës; mais bien-toſt ſe
tança luy-même d'avoir
rendu trop legere celle
qui trop peſante eſtoit
avant, carſe ſentit pen-
cher & boiter du coſté

gauche. Alors amour d'équilibre le reprit de rechef, il rehuma la pesanteur excedente, & huma trop encore cette seconde fois. Patience, dit-il, j'y viendray avec temps & experience, mais n'ay encore acquis l'habitude de humer juste; & de fait, tant plus il humoit & tant plus acqueroit perfection d'équilibre : car enfin finale, vuide dans l'une ne pe-

ſant pas davantage que vuide dans l'autre, équilibre ſe trouva és bouteilles ; mais équilibre n'y eut plus en la teſte du jeune Apprenti. Tellement que ne pouvant chcoir d'aucun des coſtez pour l'équilibre parfait des bouteilles vuides, peſanteur de teſte le fit tomber en face, nez & bouteilles ſe caſſerent, ne groüilloit plus ne pieds ny pattes. Ce qui fit que le Maiſtre

ne ſçachant pas qu'il eſtoit yvre, ne le crut que mort, & s'écria, c'eſt grand dommage du vin.

Or tirer pouvez de ceci Morale inſtruiſante, car ſi l'Apprenti n'eut point voulu chercher par mechanique trop de perfection en l'équilibre des bouteilles, il ne luy fut point meſarrivé; ce qui dénote, que qui veut trop raffiner és ſciences humaines, s'enyvre de

ſon ſcavoir, & s'y caſſe le nez.

DIXAIN
Sur le ſtile Marotique.

Du temps que la Langue
Françoiſe
Eſtoit dans l'enfance gau-
loiſe,
La France produiſoit de
précoces eſprits,
Qui dans leur enfantin
langage,
Begayoient des beautez
dõt nous ſommes ſurpris

J'aime les heureux traits
de cet enfantillage ;
Mais aussi quand je vois
nos Autheurs triom-
phants
Affecter ce jargon dans
leur meilleur ouvrage ;
Je dis, oh qu'il sied bien à
des gens de cet âge,
De parler comme les
enfants.

MORT
du dernier Dauphin.

Le 8. de Mars Monſeigneur le Dauphin ſe trouvant en grand peril de mort, reçut les Ceremonies du Bapteſme par les mains de l'Eveſque de Mets, premier Aumônier ; il fut nommé Louis par le Comte de la Motte & par Madame la Ducheſſe de Ventadour, Gouvernante des Enfans de France, & il mourut le même jour.

Le 10. son corps fut porté à Saint Denis, avec un cortege de trois Carosses & de six-vingt flambeaux, portez par plusieurs Gardes du Corps & par plusieurs Pages; dans l'un desquels estoit le corps.

Mr l'Evesque de Mets qui portoit le cœur.

Madame la Duchesse de Ventadour.

Mr le Duc de Mortemar, premier Gentilhomme de la Chambre.

Mr de la Lande Sous gouvernante.

Mr l'Abbé du Cambour,
Aumônier du Roy.

Mr le Curé de Verſail-
les.

Un autre Caroſſe où eſtoient huit Gentilshommes ordinaires, qui avoient porté le cercuëil, qui étoient :

Mr de Saint-Olon.
Mr de Chaſteau du Bois.
Mr Roland.
Mr Charmois.
Mr de la Buſſiere.
Mr de la Quiche.
Mr Bourdelin.
Mr Meſſier.

Suivoit le Carosse des Femmes de Chambre.

Ces trois Carrosses étoient suivis de ceux de M. l'Evesque de Mets ; de Mᵉ la Duchesse de Ventadour, & de Mr le Duc de Mortemar.

L'Evêque de Mets presenta le Corps au Prieur de l'Abbaye, & fit un tres-beau Discours ; aprés quoy il fit l'inhumation.

On avoit preparé une estrade de trois degrez, avec un Pavillon de satin blanc, l'espace seulement depuis Charles le Chauve,

juſques aux premiers degrez du Sanctuaire, garnis de tapis blancs ; le Corps placé ſur cette Repreſentation, on chanta *Domini eſt terra.* Aprés quoy Mr l'Eveſque de Mets ayant chanté l'Oraiſon convenable & mis un peu de terre ſur le Poëſle qui envelopoit le Cercüeil, ſans *Requiem* ny *Kyrie eleïſon*, on deſcendit le Corps du Dauphin avec ſes entrailles dans le Caveau, & fut placé auprés du Corps de Monſeigneur le Duc de Bretagne ſon aîné, mort le 3. Avril 1705.

Les Religieux retirent le Poëſle qui eſt de moëre d'argent.

Mr l'Evêque de Mets & Mᵉ la Ducheſſe de Ventadour à peu-prés avec le meſme cortege, avec lequel on y a porté ceux de Monſeigneur le Dauphin & deMadame la Dauphine, porterent en partant de S. Denis à dix heures du ſoir, le cœur du Dauphin au Val-de-Grace.

SUR LES MESURES geometriques des Voutes.

par M. PARENT.

UN ſçavant Architecte de Paris m'ayant repreſenté que les meſures geometriques des voutes en doſmes oblongs ou applatis, manquoient dans l'Architecture, ou du moins n'avoient point eſté miſes à la portée de tout le monde, ce qui oblige à en employer de fauſſes, & meſme de groſſieres au lieu

des veritables, je luy envoiay celles-cy deux jours aprés, & j'ai creu faire le meſme plaiſir au public, en les luy communiquant d'une maniere pratiquable, avec les Tables dont on ſe ſert ordinairement pour reſoudre les problemes de geometrie pratique.

Sur la meſure geometrique des Voutes ſurhauſſées, ou des demi ſpheroïdes oblongs.

1. Ayant meſuré la hau-

teur du dosme qu'on suppose demi elliptique, & l'ayant doublée, on luy adjoustera sa plus grande largeur, c'est à dire le diametre de la base, & on l'en retranchera, on multipliera la somme par le reste, & on tirera la racine quarrée du produit, pour faire l'analogie suivante.

2. Si le double de la hauteur du dosme, donne la racine quarrée cy-dessus; que donnera le sinus total? Il viendra au quatriéme terme un sinus, qui mar-

quera un nombre de degrez & de minutes, dont on ſe ſervira pour multiplier le double de la hauteur, afin d'avoir un produit.

3. Comme le nombre abſolu (180000.) eſt à l'abſolu (3141.) ainſi le produit cy-deſſus, eſt à un quatriéme terme.

4. Comme la racine du premier article eſt au double de la hauteur, ainſi le quatriéme terme de l'article précedent, a un qua-

triéme terme nouveau, au-

quel on adjouſtera le diametre de la baſe pour avoir une ſomme qu'on multipliera par la largeur.

5. Enfin ſi (4000.) nombre abſolu, donnent (3141.) que donnera le produit de l'article précedent ? Il viendra un quatriéme terme, qui ſera la ſurface de la Voute ; ſçavoir l'interieure, ſi les meſures ont eſté priſes en dedans, & l'exterieure ſi elles ont eſté priſes en dehors.

Et pour avoir la ſolidité on prendra la hauteur &

la largeur par le milieu de l'épaiſſeur, pour avoir une ſuperficie moyenne, qu'on multipliera par ſon épaiſſeur, ce qui donnera la ſolidité deſirée.

Sur la meſure des Voutes ſurbaiſſées, ou des demi ſpheroïdes applatis.

1. Ayant meſuré, comme cy-deſſus, le doſme qu'on ſuppoſe encore demi elliptique, on doublera la hauteur qu'on adjouſtera avec la largeur, pour avoir une ſomme; on oſtera auſſi de

la meſme largeur la hauteur doublée, pour avoir un reſte; on multipliera la ſomme par le reſte, & on tirera la racine quarrée du produit (ce qui donnera la diſtance des foyers.)

2. Adjouſtez la largeur à cette racine ou diſtance des foyers, prenez le logaritme de la ſomme, & oſtez-en le logaritme du double de la hauteur, pour avoir un ſecond reſte.

3. Multipliez ce ſecond reſte par le quarré du double de la hauteur, & diviſez

tousjours le produit par 3010300 fois la racine quarrée du premier article, pour avoir un quotient.

4. Adjoustez la largeur à ce quotient ; multipliez la somme par la mesme largeur, & faites l'analogie suivante.

5. Si (4000.) nombre absolu, donnent (3141. absolu) que donnera le produit cy-dessus ? Il viendra au quatriéme terme la surface du spheroïde elliptique applati, sur laquelle on fera les mesmes reflé-

xions que pour l'oblong.

Si les dosmes sont à arrestes, au lieu de l'analogie si 4000. donnent 3141. &c. faites cette autre: si huit fois le demi diametre de la base donne son circuit, que donnera le produit trouvé, &c.

Voicy donc les Regles que Mr Huygens n'a données qu'en énigme à, sa maniere ordinaire, dans son Traité de la Pendule, & par des voyes beaucoup plus longues: j'en donneray les demonstrations

quand l'occaſion s'en preſentera.

Supplement au Memoire inſeré dans le Mercure de Trévoux de Janvier 1711. *ſur les changements arrivez à la ſurface de la Terre.*

Par Mr PARENT *Autheur du Memoire.*

Pour ne pas groſſir trop ce premier Memoire, je me ſuis exprés abſtenu d'expliquer alors les cauſes de quelques ſingularitez qu'on trouve dans la Terre, à differentes profondeurs,

comme des reſtes de navires, differents uſtancilles, ſçavoir des ferrements, des teſts de pots, du charbon, &c. differents lits de terre cultivée, des terres mareſcageuſes, des plantes de toutes eſpeces déſechées, des animaux ſecs, ou petrifiez, ou ſeulement terrifiez, differents coquillages de mer, des poiſſons de mer de toutes eſpeces, déſeichez ou petrifiez, des grands chemins pavez, & juſqu'à des Villes entieres, des ſqueletres d'hommes,

d'élephants, de tigres, &c. je n'ay pas meſme approfondi la cauſe des embraſements ſoulterrains qui produiſent les tremblemens de terre. Voicy maintenant ce que j'en penſe en deux mots. Premierement quant aux particularitez de la Terre corticale, elles démonſtrent manifeſtement que la ſurface de la Terre habitée, s'eſt trouvée à toutes ces differentes profondeurs, où l'on rencontre les veſtiges que nous venons de citer. Il reſte

donc d'expliquer de quelle maniere ces differentes ſurfaces ont par ſucceſſion de temps eſté couvertes de nouvelles couches de terre ; & cela juſqu'à ſix ou ſept repriſes differentes, & juſqu'à la profondeur de prés de cent pieds. Or il ſuffit pour expliquer toutes ces couches de concevoir que la Terre a eſté formée à differentes fois, par un concours d'atoſmes qui tendent tous vers ſon centre par leur peſanteur, & cela dans des intervalles

de temps fort eſloignez les uns des autres ; & je ne trouve point qu'il ſoit plus difficile, ny moins phyſique, de la concevoir ainſi formée, que de ſuppoſer qu'elle ait eſté formée tout de ſuite, ſans interruption, juſqu'à la groſſeur où nous la trouvons aujourd'huy. Mais outre cette cauſe generale, & que tout le monde peut aiſément deviner, il y en a une ſeconde particuliere, un peu plus cachée. Ce ſont les pluyes extraordinaires, ou delu-

ges d'eaux tombées ſur les montagnes, qui doivent en avoir détrempé & emporté les terres labourables dans les vallées, & les y avoir déposées pendant leurs inondations. Ainſi une de ces premieres inondations aura couvert la premiere ſurface de la Terre d'une ſeconde ſurface ; & celle cy aura enſeveli ſous elle tout ce qui ſe trouvoit ſur la premiere, plantes, animaux, coquillages, uſtanciles, Villes, &c. qui ſe ſeront par ſucceſſion ou

corrompus, ou déſeichez, ou meſme pétrifiez, ſelon la nature de la Terre, où toutes ces choſes ſe ſeront trouvées. Par ce moyen les vallées ſe ſeront élevées peu à peu, à meſure que les ſommets des montagnes ſe ſeront dépoüillées de leurs terres; & les mers auront eſté obligées de s'éloigner en meſme temps du pied des montagnes. Il n'y a rien au reſte en cela qui ne ſoit conforme à l'experience journaliere, & il ne ſeroit pas difficile d'en apporter

porter quantité d'exemples connus.

A l'égard des embraſements ſouſterrains, la cauſe generale n'eſt pas differente de celle qui fait allumer le Tonnerre, le foin dans les granges; la vapeur qui ſort de la fameuſe fontaine de Varſovie, ou des lacs qui ſont ſur une des montagnes d'Auvergne, ou ſur une des Pyrenées, ou de ces puits de feu ſi communs à la Chine; &c. ſçavoir que quand l'exhalaiſon ſulphurée eſt aſſem-

blée en assez grande quantité pour pouvoir écarter l'air environnant, c'est du feu. Il est vray que ces feux échauffent les eaux soûsterraines, & leur font jetter quantité de vapeurs, qui estant poussées par la violence du feu, ont une force prodigieuse pour se faire jour, & rompre tous les obstacles qui les resserrent, ainsi qu'on l'éprouve dans les Eolipiles qui crevent comme des bombes. Il y a aussi quelques causes particulieres qui peu-

vent allumer du feu, comme des meſlanges d'eau, de matiere ferrugineuſe, & de ſouffre (ainſi que Mr Emery le rapporte) & autres fermentations encore inconnuës; & meſme lorſque l'exhalaiſon eſt forte ſeiche comme dans les mines de charbon, la ſeule cheute d'une pierre ſur une autre, ſuffit pour faire un embraſement épouventable.

D'une espece d'homme marin, pesché au Conquet.

Mr Savary Ecrivain de Vaisseau, m'a dit qu'en l'année 1703. il assista à une pesche qui se fit au Conquet, dans laquelle on prit un Monstre marin, semblable en toutes choses à un enfant de deux ans, & de la mesme grandeur : sa peau estoit brune & sans poil, comme celle d'un Chien de mer. Il avoit les doigts des mains & des pieds aussi fendus que ceux

d'un Singe, & armez d'ongles, mais ſans toiles. Il portoit au haut des bras, & ſur les os des jambes des nageoires comme un poiſſon. Il ne pouvoit ſe tenir debout, ne crioit point, ne remuoit point ſes yeux qui eſtoient ronds comme ceux d'un poiſſon, ſans ſourcils, ny paupieres. Il n'avoit pour oreilles que deux trous; ſa bouche eſtoit plate, ſon nez & ſon menton allongés, ſa teſte ronde & ſans poil; il battoit continuellement des bras & des

jambes comme pour nager. Il ne vécut qu'une demi journée hors de l'eau.

Mr Savary m'a asſeuré que les ſieurs du Ménay Lieutenant de Vaiſſeau, Claron Pilote du Conquet, & pluſieurs autres, particulierement les Religieux de ſaint Matthieu de ce lieu, l'ont veu & examiné, de meſme que quantité d'anciens Officiers de mer, qui aſſeurent n'avoir jamais rien veu de pareil.

Ce Memoire nous a eſté communiqué par Mr Pa-

rent, à qui Mr Savary a raconté la chose de vive voix, telle que nous la rapportons.

Sur un Portrait en grand, envoyé par une Dame à l'Auteur, pour mettre dans une Salle.

IL sera veu de tout Paris,
Vostre immense Portrait à
tres-large bordeure,
J'eusse bien mieux aimé
vous voir en mignature,
Au moins il m'eust esté
permis
De garder en secret cette

MERCURE
aimable peinture :
Ah qu'un peu de myſtere
euſt augmenté le prix
D'un preſent de cette na-
ture :
Trop heureux qui reçoit
un don ſi précieux
D'une main ſi belle & ſi
chere,
Et cependant j'aimerois
mieux
Qu'elle n'euſt oſé me le
faire.

EXTRAIT

EXTRAIT

de Lettre de Mr le Colonel de Funck, écrite de Constantinople le 14. *Janvier* 1712. *à Mr. de Cronstrom Envoyé Extraordinaire de Suede.*

LE Grand Vizir a bien « voulu permettre aux O- « tages Moscovites, sur « leurs instances conjoin- « tement avec les Ambas- « sadeurs d'Angleterre & « d'Hollande, de conferer « avec luy pour tascher de « trouver des expedients «

Mars 1712.

» capables de détourner la
» guerre ; mais ces confe-
» rences ſont preſentement
» rompuës. Ali Bacha le
» Premier Grand Vizir dé-
» poſé, a eſté porté icy &
» expoſé devant le Se-
» rail au peuple. Les nou-
» velles venuës ces jours icy
» de l'arrivée de noſtre
» Tranſport en Pomeranie
» avec le Comte de Sten-
» boſz, ont extrememment
» réjoüi, tant nous que les
» Turcs, qui cet Eté avoient
» agi un peu froidement,
» à cauſe que ce Tranſport

ne venoit pas. Le premier «
de ce mois le Grand Sei- «
gneur m'a fait dire que je «
fisse sçavoir au Roy qu'il «
partira dans six semaines «
pour aller en campagne, «
afin de pousser la guerre «
contre les Moscovites «
avec la derniere vigueur, «
que sa Majesté estoit le «
maistre de partir quand il «
luy plairoit pour la Polo- «
gne, avec une escorte «
considerable & suffisante «
de Turcs qui se rendront «
pour cet effet à Bender, «
& que j'eusse à suivre le «

» Sultan en campagne, au
» moyen de quoy j'eſpere,
» Mr. d'avoir l'honneur de
» vous faire ſçavoir ce qui s'y
» paſſera. Le Seraſquier de
» Belgrade Abdi Bacha qui
» eſt fort porté pour les in-
» tereſts du Roy, a eſté fait
» Commandant en Chef
» des troupes de Romelie,
» & doit ſe rendre inceſſam-
» ment.

D'autres Lettres portent qu'on a publié à Conſtantinople la guerre contre les Moſcovites, que l'Empire Otoman fait des prépara-

tifs extraordinaires, que les Tartares se préparent à faire une irruption en Moscovie par trois costez. Le quartier du General Ronne, qui a de beaucoup augmenté ses troupes, est à present à Pialacerkieu, & les troupes Moscovites qu'il commande sont avancées jusqu'à Niemerow, & à Braclaw en Podolie, pour observer les mouvements des Turcs, & du Palatin de Kiovie, & la plus part des Moscovites qui estoient dans le Palatinat de Cra-

covie, ſont entrées dans celuy de Sandomir.

Le Czar eſt arrivé à Peterſbourg le 14. Janvier, & le même jour il a jugé à propos de faire demolir les fortifications d'Azak, du Fort de Tangarock & de quelques autres qui ont donné ombrage aux Turcs, eſperant encore par là de les appaiſer, & de maintenir la Paix de Falczin.

Le Vice-Amiral Cruitz, eſt arrivé d'Azak à Moſcou, ſuivi de tous les Officiers de marine, il doit

eſtre à preſent du coſté de Peterſbourg ; il a laiſſé l'Amiral à Praxin, à Azak, pour en faire démolir les fortifications.

Les Moſcovites ont tué ou pris quarante mille perſonnes, & enlevé une grande quantité de Chevaux, de Chameaux, & de Beſtail, aprés avoir forcé quelques Troupes des Tartares Calmuques.

On a fait de grande réjoüiſſances à Moſcou au mois de Decembre dernier, ſur la nouvelle qu'on

a receuë que le Prince de Moſcovie a épouſé la Princeſſe de Volfenbutel, ces réjoüiſſances ont commencé le 13. & la Princeſſe Natalie à Lexowits, ſœur du Czar, a traité magnifiquement pendant deux jours les Grands Seigneurs & les Principaux Officiers.

La Princeſſe Mere du Czar a donné auſſi un grand feſtin où la Ducheſſe de Curlande, a paru pour la premiere fois depuis la mort du Duc ſon Epoux, enſuite ces Princeſſes ſont

allées trouver le Czar à Petersbourg.

L'ELOGE DU VIN de Bourgogne, traduction de l'Ode Latine de Mr GRENAN.

AMI du jus divin dont la chaleur m'inspire,
Mais Poëte inconnu dans le sacré vallon,
En faveur de POMAR *je vais toucher la lire;*
Mon goust sera mon Appollon.
GRENAN puis je esperer de te suivre au Parnasse,

D'atteindre de tes ſons la force & l'agrément ?
Je ſuis aſſez heureux, traduiſant un HORACE,
Si je traduis fidellement.
Je conſacre ces vers à la liqueur charmante,
Qui rend BEAUNE fameux, qui fait l'honneur de NUIS;
Autour d'elle ſuivis de la ſanté brillante,
Voltigent amours, jeux & ris.
Des prodiges certains ſignalent ſa puiſſance;
Elle ſçait délier l'eſprit le

plus épais ;
Mieux qu'un travail conſ-
tant, mere de l'élo-
quence,
Elle nous preſte d'heureux
traits.
A ſon riant aſpect fuit la
ſombre triſteſſe ;
Le pauvre qu'elle anime
eſt au deſſus des loix ;
Pour luy plus de miſere :
aimable enchantereſſe,
Tu l'éleves au rang des
Rois.
En vain s'offre une table
& propre & délicate,
Où le rafinement ait ſçû

tout ordonner,
Le plus charmant repas a-
t'il rien qui me flate,
Si tu ne viens l'assaisonner?
Du mâle SILLERI que
RHEIMS s'enor-
guëillisse
Et prodigue l'encens à son
montant flateur;
Qu'étincelant de feux, il
petille, il jailliſſe;
Redoutons un vin séduc-
teur.
Craignons de nous livrer
aux esprits qu'il envoye,
D'un plaisir apparent
fuyons la trahison;

Ils flattent l'odorat, ils ré-
pandent la joye,
Mais ils cachent un sûr
poiſon.
Que cependant au fruit
AUVILE' ſoit d'uſage,
Bacchus modeſte alors,
peut avoir des apas:
Avec luy les bons mots,
l'élégant badinage,
Viendront amuſer le re-
pas.
NUIS ſuſpend les regrets
de la morne vieilleſſe.
Lait divin, ſa chaleur ſour-
ce des doux plaiſirs,
Dans le déclin des ans fait

naiſtre la jeuneſſe,
Et rappelle au moins les
deſirs.
Un Sophocle ſe glace, il
enfante avec peine,
Qu'il laiſſe l'eau du PINDE,
& gouſte de ce jus,
L'aimable Dieu du vin fera
couler ſa veine;
Il inſpire mieux que Phe-
bus.
A quoy ſert dans le camp
la bruyante trompette?
C'eſt à NUIS d'y répan-
dre une noble vigueur;
Sans ſes dons le ſoldat cer-
tain de ſa deffaite,

N'eſt que foibleſſe & que
langueur.
Mars, c'eſt aſſez regner,
ô liqueur favorable,
Ramene avec la paix les
danſes & les jeux;
Redonne-nous enfin ſa
préſence adorable.
Qu'elle eſt lente au gré de
nos vœux!
Aujourd'huy l'ornement
des tables fortunées,
Bientoſt de nos bergers tu
ſécheras les pleurs.
Je les voy; quels plaiſirs!
agreables journées! *

* Jours de réjoüiſſance pour la paix.

Ils ont oublié leurs mal-
heurs.
Plus de soins inquiets, plus
d'horreur, plus de guerre.
Pour eux des jours sereins
vont couler désormais.
L'un chante sa Philis, l'au-
tre vuide son verre.
Furent-ils à plaindre ja-
mais!
Si l'AUVERNAT fumeux
s'offre dans une feste,
Vin grossier qui d'abord y
porte le chagrin,
De cruelles vapeurs, il ac-
cable la teste,
Breuvage affreux, hoste as-
sassin. Du

Du BOURGOGNE leger,
la douceur bienfaisante,
Est un remede sûr, aisé,
délicieux;
Nos maux sont dissipez,
quand sa seve innocente,
Flatte nostre goust & nos
yeux.
Le doux sommeil s'envo-
le & sourd à ma priere,
S'obstine à me ravir les
charmes du repos.
A mon secours POMAR...:
déja sur ma paupiere,
Morphée a versé ses pa-
vots.
Mais tu n'es pas toûjours

à nos desirs propice ;
Si nous blessons les loix de
la sobrieté,
Ton jus séditieux fera nos-
tre supplice ;
Ton jus veut estre res-
pecté.
Assure de longs jours au
modele des Princes ;
Le Ciel long-temps encor
le doit à l'univers ;
Qu'il vive seulement, nos
tranquiles Provinces,
Seront au dessus des revers.
Au Nectar de Louis dis-
putez la victoire,
Vins jaloux, Vins fameux

& du NEGRE & du RHIN,
Conſerve nous LOUIS,
rien ne manque à ta gloire,
POMAR, ton triomphe eſt
certain.

LA CHAMPAGNE vengée, ou loüange du vin de Reims, qu'un Poëte Bourguignon a blâmé.

CHERE hoſteſſe d'un
vin qu'on ne peut trop
priſer,
D'un vin qui doit à Reims,
comme moi, ſa naiſ-
ſance,
Bouteille à mon ſecours;

j'entreprens ta deffenſe.
Pour ton propre intereſt
vien me favoriſer.

Eſt-ce un ſonge ? ô mer-
veille ! une douce
manie
Chez moy, dans ce mo-
ment, au gré de ta li-
queur
Répand de veine en veine
une noble vigueur,
Et forme de ces vers la
nombreuſe harmonie.

Autant que, ſans porter ſa
teſte dans les cieux,

La vigne par ſon fruit eſt
au deſſus du chêne;
Autant, ſans affecter une
gloire trop vaine,
Reims ſurpaſſe les vins les
plus délicieux.

Qu'Horace du Falerne en-
tonne les loüanges,
Que de ſon vieux Maſſique
il vante les attraits:
Tous ces vins ſi fameux
n'égaleront jamais
Du charmant Silleri les
heureuſes vendanges.
Auſſi clair que le verre, où
la main l'a verſé,

Les yeux les plus perçans
l'en distinguent à peine.
Qu'il est doux de sentir
l'ambre de son haleine,
Et de prévoir le goust par
l'odeur annoncé !

D'abord à petits bonds
une mousse argentine
Etincèle, petille, & boust
de toutes parts;
Un éclat plus tranquile of-
fre ensuite aux regars
D'un liquide miroir la gla-
ce crystaline.

Ce vin dont l'aspect seul

enchante le buveur,
N'eſt pas d'un bourgeon
foible une humeur
froide & cruë ;
Autant que la couleur en
réjoüit la vuë,
Autant en plaiſt au gouſt
l'agréable ſaveur.

Taiſez vous envieux, dont
la langue cruelle
Veut qu'icy ſous les fleurs
ſe cache le venin,
Connoiſſez la Champa-
gne, & reſpectez un vin
Qui des mœurs du climat
eſt l'image fidèle.

Non, ce jus, qu'à grand
tort vous oſez outrager,
De nuages fâcheux ne
trouble point la teſte,
Jamais dans l'eſtomac n'ex-
cite de tempeſte,
Il eſt tendre, il eſt net, dé-
licat, & léger.

Il s'ouvre dans les reins une
facile route,
Il n'y fait point germer de
ſable douloureux,
Et n'y prépare pas, ſéduc-
teur dangereux,
Par l'attrait du plaiſir le
tourment de la goute.

Vers la fin du repas, à l'approche du fruit,
(Car on doit ménager une liqueur si fine)
Aussi-tost que paroist la Bouteille divine,
Des graces à l'instant l'aimable Chœur la suit.

Parmy les conviez s'éleve un doux murmure,
Le plus Stoïque alors se déride le front.
Beaune alors céde à Reims,
& confus de l'affront
Cherche loin du buffet une retraite obscure.

Mars 1712. G

Equitable censeur, je veux
bien toutefois,
Bourgogne, t'accorder
l'estime qui t'est duë,
Pourvû qu'à l'avenir une
honte ingénuë
Te force à rendre hommage au nectar Champenois.

Mére des vins moëleux,
c'est toy je le confesse,
Qui d'un teint languissant
corriges la pâleur,
Qui versant dans les corps
une douce chaleur,
Sais égayer ensemble, &

nourrir la vieilleſſe.

Mais ne crois pas te faire
un mérite éclatant
D'oſter au Laboureur le
ſoucy de ſa Taille,
D'animer le Soldat dans le
champ de bataille;
Un ſimple vin de Brie en
feroit bien autant.

O vous, puiſque le Ciel
par un heureux préſage
De la paix aujourd'huy
nous promet le retour,
Anglois de vos ſterlins haſ-
tez-vous dés ce jour

De venir dans nos ports
faire un meilleur uſage.

Au lieu d'avoir ſi loin con-
duit tant de guerriers,
Diſpoſé tant d'aſſauts, &
formé tant de lignes,
Hélas ! à moindres frais,
des tréſors de nos vignes
Vous pouviez ſans péril en-
richir vos celliers.

Ciel, fais que déſormais
puny de ſa folie,
Quiconque inſultera l'hon-
neur du Sillery,
N'abreve ſon goſier d'au-

tre vin que d'Ivry,
Ou d'un cidre éventé ne
ſuce que la lie.

MORTS.

Dame Suſanne de Montgommery de Ducé, Epouſe de Mre Antoine François Gaſpard de Colins, Comte de Mortagne, premier Ecuyer de S. A. R. Madame, mourut le 18. Janvier 1712. âgée de 64. ans.

Elle eſtoit de l'Illuſtre Maiſon de Montgommery de Normandie, tire ſon

origine des Comtes de Montgommery, qui ſont les ſeconds Comtes d'Angleterre : tout le monde ſçait l'avanture d'un Seigneur de cette Maiſon, qui rompant une lance dans un tournois contre le Roy Henry II. eut le malheur de le bleſſer à mort par un éclat qui ſortit de ſa lance. Cette Maiſon a donné pluſieurs Generaux d'armée, & a toûjours tenu un rang fort conſiderable dans le Royaume ; elle avoit épouſé en premieres nôces, le

Comte de Quentin en Bretagne, de l'ancienne Maiſon de Gouyon, de laquelle M. de Matignon & pluſieurs autres Seigneurs tirent leur origine. Mr le Comte de Mortagne a long-temps ſervy le Roy en qualité de ſous Lieutenant des Chevaux-Legers de la Reine : le Roy luy donna pour recompenſe de ſes ſervices, la Compagnie des Gens-d'armes de feu Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

Dom Horotio Albani, fre-

re du Pape, mort à Rome le 23. Janvier 1712.

La Maiſon d'Albani a donné autrefois un Cardinal Illuſtre à l'Egliſe, qui a compoſé pluſieurs grands Ouvrages, il vivoit ſous les Pontificats de Paul V. & de Gregoire XIII. on le regardoit dans ſon temps comme un ſujet digne de la Thiare, il y a eu anciennement un General des Troupes du Pape de ce nom là.

Guillaume Daton, Eveſque d'Oſſery en Irlande,

est mort en l'Abbaye de la Couture, au Mans, le 26. Janvier 1712. âgé de 69. ans, il y estoit retiré depuis son exil, & y demeuroit depuis 14. ans.

Mr l'Evesque d'Ossery estoit sorty de noble Maison, il avoit esté Docteur de Sorbonne, & avoit quitté la France pour songer au salut de ses Comparriotes; on le nomma Evesque d'Ossery qui est un des principaux Sieges de l'Irlande, il remplit ce poste avec l'applaudissement du

public, ayant esté chassé de son Siege, feu Mr du Mans l'appella dans son Diocese où il luy a donné durant 14. ans, une Pension de cinq cent écus, tout le monde honoroit & respectoit sa vertu ; ces deux Prélats moururent tous les deux le même jour.

Dame Marie-Magdelaine Chapelier, Epouse de Mre Jean Jacques de Surbeck, Lieutenant General des Armées du Roy, & Colonel d'un Regiment Suisse, mort le 21. Fevrier

1712. elle eſtoit ſœur de Mr Chappelier, mort Doyen de S. Germain-l'Auxerois.

Cette Dame a laiſſé deux enfans, dont l'aiſné qui eſt Major ſert depuis l'âge de dix-ſept ans, avec beaucoup de diſtinction : ſa fille avoit épouſé Monſieur le Comte de Beranger Colonel d'Infanterie, qui a eſté tué au ſervice du Roy, il eſtoit fils de Mr le Comte Dugas, Chef de l'Illuſtre Maiſon de Beranger en Dauphiné.

Mre Jules d'Arnolfini-de-

Magnac, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Montdauphin, & Inſpecteur General de la Cavalerie & des Dragons, mourut le 23. Février, âgé de 73. ans.

Son pere eſtoit Mr d'Arnolfini, qui a eu l'honneur de montrer à monter à Cheval au Roy, il avoit un frere nommé le Marquis d'Arnolfini, qui eſt mort Marechal des Camps & Armées du Roy.

Mre Marie Jean Baptiſte Colbert, Marquis de Seignelay, Maiſtre de la Garderobbe du Roy, Brigadier de ſes Armées & Colonel du Regiment de Champagne, mort ſubitement le 26. Février 1712 en ſa 29. année. Il eſtoit fils aiſné de feu Mr le Marquis de Seignelay, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & petit fils de feu Mr Colbert auſſi Miniſtre & Secretaire d'Eſtat, & Controlleur General des Finances, & de Marie de Gouyon de Matignon, qui

en ſecondes nôces épouſa Charles de Loraine Comte de Marſan dont elle a eu des enfans, cette Dame eſtoit arriere petite fille du Mareſchal de Matignon. Il avoit épouſé en 1708. Marie Loüiſe Maurice de Furſtemberg, fille d'Antoine Egon, Prince de Furſtemberg & de l'Empire, Gouverneur de l'Electorat de Saxe, & de Marie de Ligny, dont il laiſſe deux filles.

Mre Hugues Betault, Seigneur de Chemeaux, cy-

devant Maistre des Requestes, mort le 2. Mars 1712.

Il a eu pour sœur, Madame la Presidente Molé, qui estoit mere du dernier Président à Mortier de ce nom, & Madame Poncet qui a épousé en secondes nôces Mr Ferant, il avoit épousé une Damoiselle de Beon du Massés de Luxembourg, qui est sœur de Mr le Marquis de Beon cy - devant Colonel d'Infanterie, leur mere estoit de la Maison de Cugnac de

Dampierre ; la Maiſon de Beon tire ſon origine des anciens Princes de Bearn, dont elle porte les Armes, elle a eſté alliée à pluſieurs Maiſons Souveraines, & le Bis-ayeul de cette Dame Bernard de Beon, Chevalier de l'Ordre, Capitaine des Gens-d'Armes, & Gouverneur du Limoſin, avoit épouſé une Princeſſe de la Maiſon de Luxembourg.

Le 3. Mars Charles de Saulx Marquis de Tavanne, épouſa Marie-Anne Urſule Amelot, fille de Mr Amelot

lot de Gournay, Ambaſſadeur en Eſpagne, & Conſeiller d'Eſtat, ſa couſine iſſuë de germaine.

Il eſt fils du Marquis de Tavanne, Lieutenant General de la Province de Bourgogne, & de Damoiſelle d'Agueſſeau fille de Mr d'Agueſſeau, Conſeiller d'Etat Ordinaire, & ſœur de Mr d'Agueſſeau, Procureur General du Parlement de Paris. La Maiſon de Saulx-Tavanne tire ſon origine d'Allemagne, où elle a toujours tenu auſ-

ſi-bien qu'en France, un rang conſiderable; elle eſt établie dans la Province de Bourgogne, elle a eu un Mareſchal de France nommé le Mareſchal de Tavanne, on ſçait que ce Seigneur paroiſſant tout ſanglant des bleſſures qu'il avoit reçuës dans un Combat, où il s'eſtoit ſignalé devant le Roy Henry II. ce Prince luy mit ſont collier de l'Ordre au col & le fit Chevalier de l'Ordre ſur le Champ de Bataille.

La Maiſon d'Amelot eſt tres-ancienne & une des

plus considerable de la Robbe, tant par les grands Emplois qui y ont esté, que par les Alliances considerables qu'elle a eu des premieres Maisons du Royaume, comme la Maison de Beon, de Luxembourg, de Vaubecourt, de Rohan, d'Aumont, & de Nicolai, &c.

Heraults d'Armes.

L'employ des Heraults d'Armes consistoit à aller dénoncer la guerre, sommer les Villes de se rendre, & dresser un fidele Procez

verbal (comme ils le peuvent encore à presẽt) de tout ce qu'ils ont fait & dit, & de tout ce qui leur a esté respondu. Ils publioient la paix comme ils dénonçoient la guerre ; faisoient défenses à tous, mesme aux Princes, de l'enfraindre, à peine d'estre déclarez traistres & perturbateurs du repos public, anfracteurs de la foy donnée, & criminels de leze Majesté, & ceux qui contrevenoient à la Paix, ils les citoient & mettoient

au Ban, comme par un dernier remede, portant avec soy le fer & le feu. Anciennement quand ils publioient la Paix, ils estoient couronnez de guirlandes d'olivier, & en portoient des rameaux en leur main, & la Ville ou la Cité où elle estoit publiée leur devoit un marc d'or, ce qui s'observe encore en ce temps. Quelquefois ils signifioient les pardons & les graces que les Rois & les Princes accordoient aux Sujets qui estoient tombez dans des

fautes considerables.

Ils sont employez aux sacre & couronnement de nos Rois. Ils y font les cris & proclamations ordinaires ; précedent le Roy allant à l'Offrande, & y sont employez à faire les largesses. Au sacre du Roy Philippe le Bel, Gauthier de Troye, son Herault d'Arme, fut habillé des habits que le Roy laissa pour prendre ceux de la solemnité du sacre, & tous les vestements Royaux fourrez d'hermine qui cou-

vroient la perſonne du Roy en ſon ſacre (excepté la Couronne d'or, le ſceptre & la main d'yvoire) appartenoient aux Officiers d'armes ; il en eſtoit de meſme aux Couronnements des Reines.

Aux mariages & céré-monies nuptiales ils tenoient leurs rangs & eſtoient les Meſſagers, & le plus ſouvent en portoient les premieres paroles, auſſi tous les manteaux Royaux, ou ceux des Princes & Princeſſes, où leur cotte

d'armes estoient déployées leur appartenoient anciennement.

Aux bapteſmes des Enfans des Rois & Princes, ils déployoient leur cotte d'armes, les vaſes, éguieres, ſaliere, baſſin à laver, les manteaux & langes de parade, la baſſinoire, dais, & oreillers des enfans baptiſez leur appartenoient, & après le bapteſme ils jettoient par les ruës des pieces d'or au peuple, & crioient par trois fois, largeſſe, largeſſe, largeſſe,

de

de la part du tres-noble Roy de France, pour ce que Dieu luy a donné lignée.

Aux festins Royaux que les Roys faisoient aux quatre bonnes Festes de l'année, où ils tenoient Cour pleniere & grand tinel, ils appelloient le grand Maistre, le grand Pannetier, le grand Bouteiller, & autres anciens Officiers de la Maison Royale, pour venir faire leurs offices en la grande Salle du Palais, où se préparoit le banquet,

& ce jour ils avoient largesse entiere & nouveaux habillements, & la coupe d'or dans laquelle le Roy beuvoit, leur appartenoit.

Ils n'assistoient pas seulement à toutes ces cérémonies des Princes vivants, mais encore les accompagnoient en leurs obseques & funerailles; d'abord ils faisoient tendre la Salle de drap noir, faisoient couvrir le lit, & après avoir tout ordonné ils se tenoient comme les Officiers d'armes le font encore jour &

nuit assis auprés du lit de parade où est le corps du défunt, pour presenter l'aspersoir aux Princes, aux Prélats, Cours souveraines, & autres grands Seigneurs, pour jetter de l'eau benite sur le lit mortuaire. Ensuite le jour de la pompe funebre ils marchoient en longs habits de duëil, un peu devant le chef du convoy; & estant arrivez à l'Eglise, ils enfermoient dans le tombeau toutes les marques d'honneur, comme la Couronne, le Sceptre, la

Main de Juſtice, le Colier des Ordres, le Caſque, l'Ecu, l'Epée, les Gantelets, les Eperons, la Cotte d'armes, les Eſtendarts, les Enſeignes, & les Bannieres; & après que le grand Maiſtre de France, mettant ſon baſton dans la foſſe, avoit prononcé tout bas le Prince eſt mort, ils crioient à voix haute par trois fois, le Prince eſt mort, priez Dieu pour ſon ame.

AVANTURE
de deux Officiers.

Lettre de Boulogne en France.

MONSIEUR,

Nous lisons fort reguliere-ment vostre Mercure en cette Ville, mais ce que les Dames Boulonoises y aiment le mieux ce sont les historiettes; & com-me vous ne nous en avez point donné les deux derniers mois, nous avons creu que peut-estre les sujets vous manquoient, voi-

cy une avanture qui vous pourra ſervir de canevas.

Un riche bourgeois de Boulogne, bon homme, mais un peu foible d'eſprit & fort timide, avoit une tres-jolie fille à marier. Un Capitaine de noſtre garniſon qui eſtoit ſon hoſte, prit un tel aſcendant ſur le bon homme, qu'il ne put luy refuſer ſa fille en mariage. Cette fille, qui d'ailleurs n'avoit point d'autre affaire en teſte, conſentit par obeïſſance à l'épouſer, le mariage fut re-

folu. Cependant le pere ne voulut le conclure qu'aprés qu'il auroit fait un petit voyage à Diepe pour quelques affaires qu'il falloit y terminer avant que de marier ſa fille. Il l'emmena avec luy, & promit au Capitaine qu'il feroit de retour dans quinze jours au plus tard.

Cette aimable fille eſtant arrivée à Diepe avec ſon pere, trouva dès le meſme ſoir, dans l'auberge où ils deſcendirent, un jeune Officier qui devint paſſion-

nément amoureux d'elle, & s'en fit aimer en peu de temps. Son pere qui s'en apperceut, luy deffendit de voir le Cavalier. Mais il n'avoit pas assez de fermeté pour deffendre au Cavalier de la voir, il la vit en sa presence, & se fit mesme si bien connoistre pour homme de famille noble & riche, que le bon homme l'eust préferé au Capitaine s'il eust osé Pour achever de le déterminer nostre Cavalier creut avoir besoin de luy prouver sa

naiſſance & ſes richeſſes. Il avoit une Terre à dix lieuës de Diepe, où il fit un petit voyage de deux jours ſeulement pour en rapporter ſes titres & autres preuves convainquantes de ce qu'il eſtoit. Mais ce voyage luy couſta cher; car dès qu'il fut party, le pere ayant terminé ſes affaires pluſtoſt qu'il ne croyoit, & ſe remettant dans l'idée un Capitaine fier, emporté, & meſme un peu brutal, à qui il avoit promis, & qu'il retrouveroit

dans ſa maiſon, ſa timidité le reprit, & il remmena en diligence ſa fille à Boulogne, pour conclure avant que ce nouvel Amant peuſt les rejoindre. Le Capitaine qui attendoit avec impatience le retour de ſa maiſtreſſe, preſſa le mariage, mais elle faiſoit naiſtre des ſujets de retardement de jour en jour. Enfin le pere n'ayant plus la force de reſiſter à l'empreſſement du Capitaine, prépara les nôces pour le lendemain.

Cependant l'Officier a-

moureux eſtant de retour à Diepe avoit eſté ſurpris, comme vous pouvez croire, de n'y plus retrouver ſa Maiſtreſſe. Il cherchoit une voiture pour Boulogne, lorſqu'un Pilote luy promit de l'y mener par mer en fort peu de temps. Il accepta le party & s'embarqua. Les voilà en mer avec un vent ſi favorable qu'ils croyoient desja toucher la rade de Boulogne lorſqu'ils apperçûrent un petit Vaiſſeau qui venoit ſur eux ; c'eſtoit un Capre

Hollandois. Il y avoit avec cet Officier plusieurs Soldats ramassez qui alloient aussi à Boulogne. L'Officier remarquant que le Capre estoit sans canon, exhorta les Soldats à se bien deffendre : mais les Hollandois, en nombre fort superieur, vinrent à l'abordage. Enfin l'Officier fut fait prisonnier, & ceux qui le prirent, le voyant magnifiquement vestu, se flaterent d'une forte rançon, & mirent le Cap vers Flessingues. Imaginez-vous le

deſeſpoir de noſtre Amant. Les Corſaires qui l'avoient pris n'entendoient point ſa langue : mais par bonheur pour luy un des Equipes du Capre parloit un peu François, & luy ſervant d'interprete, il luy menagea un accommodement. On convint qu'il leur donneroit en nantiſſement quelques uns des papiers qu'il avoit ſur luy, & ſa parole d'honneur, que les Corſaires accepterent ſur ſa bonne mine, moyennant quoy on le relaſcha à

Boulogne ſeulement pour vingt-quatre heures de temps qu'il leur demanda.

Dés que l'Officier fut dans la Ville il courut chez ſa Maiſtreſſe où le Pere fut fort ſurpris de le voir arriver. Le Pere, la Fille, & l'Amant, eurent enſemble un éclairciſſement, aprés lequel le bon homme, ſelon ſa foibleſſe ordinaire, témoigna à l'Officier qu'il euſt voulu de bon cœur luy accorder ſa Fille: mais qu'il craignoit ce Capitaine à qui il avoit donné

ſa parole.

L'Officier, ſans rien teſmoigner d'un deſſein qu'il avoit, ſceut adroitement le nom & la demeure de ce Capitaine dans Boulogne, & dit au pere qu'il alloit chercher quelque moyen d'accommodement à cette affaire. Il entra dans l'Auberge où mangeoit ce Capitaine, dans le moment qu'on alloit ſouper. Dès qu'il le vit entrer il le regarda fixement, il fut de ſon coſté, ſurpris en enviſa-

geant ce Capitaine, & leur surprise mutuelle venoit de ce qu'ils se trouverent un certain air de ressemblance l'un à l'autre qui les frappa reciproquement en mesme temps.

Le dessein de l'Officier, en allant chercher son rival, estoit de trouver occasion de querelle pour se battre contre luy. Mais cette ressemblance, qui frappa aussi ceux qui estoient presents, fut occasion pour eux d'obliger les deux Sosies à boire ensemble.

ble. L'Officier ne put ſe diſpenſer de ſe mettre à table avec eux. Il fut triſte & réveur pendant tout le ſouper: mais le vin qu'on y but ayant mis le Capitaine en gayeté, il luy vint une imagination gaillarde qui donna lieu à noſtre Officier d'imaginer de ſon coſté ce que vous verrez dans la ſuite.

Il y avoit un Bal d'eſté pour une noce chez un Bourgeois conſiderable. Le Capitaine propoſa à l'Officier pour toute maſ-

carade de troquer d'habit avec luy, ce qui fut executé, & ils allerent au bal enſemble. Je n'ay point ſceu ce qui s'y paſſa, mais ces deux hommes, pris apparemment l'un pour l'autre, donneroient ſujet à ceux qui voudroient faire une Hiſtoriette de cette Avanture de s'eſtendre agreablement ſur les mépriſes que cela put cauſer.

Sur les quatre heures du matin le Bal finit, & l'Officier changea le deſſein qu'il avoit de ſe battre con-

tre ſon rival, imaginant un moyen plus doux pour s'en défaire, il luy propoſa de luy donner un déjeûner marin, ſe diſant Capitaine du Vaiſſeau qui l'attendoit où il luy promit de donner meſme s'il vouloit une feſte marine à ſa maiſtreſſe, le beautemps invita le Capitaine à voir lever l'aurore ſur la mer, il accepta le déjeûner, & l'Officier luy demanda ſeulement un quart d'heure pour une petite affaire, & le livra à ſon valet à qui il avoit donné le mot

pour le mener tousjours devant au vaisseau qui attendoit à la rade son prisonnier. Ce Capitaine sortant du bal n'avoit point encore changé d'habit, & marchoit vers la rade suivy du valet, qui luy dit comme par une reflexion soudaine qui luy venoit; *je prévois une plaisante chose, Monsieur; c'est que tous les gens du Vaisseau de mon Maistre vous vont prendre pour luy;* Ce Capitaine prit gouſt à la plaisanterie, & dit qu'il falloit voir s'ils s'y mé-

prendroient. Il faut remarquer que ce valet avoit prévenu ces gens-la que son Maistre reviendroit ; mais qu'il avoit bu toute la nuit, & qu'ils ne prissent pas garde à ses folies, le Capitaine qui avoit en effet du vin dans la teste, aborda le vaisseau en criant, enfans prenez les Armes, voilà vostre Capitaine qui revient, en ce moment le valet leur fit signe qu'ils le receussent, & se sauva sans rien dire pendant qu'ils faisoient les hon-

neurs du vaisseau, à celuy qu'ils croyoient leur prisonnier, trompez par l'habit & la ressemblance.

Quand cette ceremonie eut duré un certain temps, les Hollandois s'en lasserent, & ayant pris le large, le traiterent comme leur prisonnier qu'ils emmenerent à Flessingue.

Le Capitaine estant étourdy de vin & de surprise, & les Hollandois n'entendant pas sa langue, on juge bien que l'éclaircissement fut impossible, on

l'emmena de force, & il fut quelques jours à Fleſſingue ſans pouvoir retourner à Boulogne, où le Pere timide ſe mit ſous la protection de ſon gendre, ſur la valeur duquel il ſe raſſura contre le retour du Capitaine, trouvant l'autre un meilleur party pour ſa fille, le mariage fut conclu avant que le Capitaine fuſt revenu de Fleſſingue, ils ſe battirent quelque temps aprés, le Capitaine fut bleſſé, & on les accommoda enſuite de façon

qu'ils ſont à preſent les meilleurs amis du monde.

Lettre de Madame D. T. aprés ſa petite verole, en luy envoyant le jour de ſa feſte un Collier de Perles en las d'amour.

ME promenant hier au ſoir plus tard qu'à mon ordinaire il m'arriva, Madame, une avanture aſſez ſurprenante pour meriter de vous eſtre racontée.

J'admirois en reſvant, les beautés de la nuit,

Quand

Quand tout à coup un
agréable bruit,
En eſt venu troubler le pai-
ſible ſilence.
On entendoit par tout mil-
le nouveaux concerts,
Pluſieurs eſſains d'amours
ſe voyoient dans les airs.
Qui ſembloient vers Pa-
phos, voler en diligence ;
Je fis pour leur parler des
efforts ſuperflus,
Tous ces frippons ne me
connoiſſent plus.
Je leur demandois des nou-
velles
Du deſſein qui les con-

duiſoit ;
Mais c'eſtoit vainement ,
pas un ne répondoit ,
Ils s'en fuyoient à tire d'ailes ,
Enfin un vieux amour ,
qui marchoit lentement ,
Daigna s'arreſter pour
m'entendre
Je le conjuray de m'apprendre
Où ſes freres alloient avec
empreſſement
Je veux , dit-il , vous en inſtruire
Vous m'entendrez avec
plaiſir ,

Alors pour contenter mon
curieux désir,
En deux mots il m'apprit
ce que vous allez lire.

Avant que d'aller plus loin, vous serez peut estre surprise de l'épithéte que j'ay donnée à l'amour qui me parla. Sa vieillesse ne paroist pas compatible avec la Divinité qu'on accorde au fils de Venus: Mais Madame.

Ces Dieux, tout Dieux
qu'ils sont reconnoi-
sent le temps,

A ſes Loix ils s'aſſujettiſſent.

Tous les Poëtes ont beau
nous les dépeindre
enfans,
Il n'eſt que trop certain
que les amours vieillissent,
Mais helas! c'eſt bien pis,
ils meurent les amours
Plus malheureux que nous
ne ſommes,
Nous ne voyons pas que
leurs jours
Durent autant que ceux
des hommes.
Revevons à la converſation

que j'eus avec noſtre amour Barbon. Il commença par me faire des excuſes de l'impoliteſſe de ceux qui ne m'avoient pas écoutée. Il faut leur pardonner, me dit-il, car quoyque je vous connoiſſe depuis long-temps, & qu'un temps plus galant que le leur m'ait vû naiſtre, je vous avouë que je ne m'arreſte icy qu'avec peine.

De noſtre empreſſement
ne vous eſtonez pas,
Nous ſommes attendus par
l'amour & ſa mere,

Pour celebrer le retour des
appas
D'une beauté qui vous eſt
chere
Sans elle en ces climats
nous ſerions inconnus;
Qu'elle nous a cauſé d'al-
larmes!
Si le ſort n'euſt rendu ſes at-
traits à nos larmes,
N'en déplaiſe au fils de
Venus,
Il pouvoit renoncer au pou-
voir de ſes armes;
Ce Dieu perdoit, malgré
ſes charmes,
Le plus clair de ſes revenus.

A peine eut-il fini ces mots, qu'il me laissa remplie d'estonnement & d'un desir extresme de me trouver à une feste que je compris bien qui me regardoit. La tendre amitié ma compagne ordinaire, s'offrit à m'y conduire, elle me mit sur ses aisles (car elle en a aussi-bien que l'amour) & me fit arriver heureusement à Paphos, où le plus beau spectacle du monde estoit encore embelly par la joye qu'on voyoit briller dans les yeux de ceux qui

le compoſoient. Ma fidel-
le conductrice s'alla placer
auprés de ſon frere, & je
me rangeay auprés des ris
qui m'amuſerent par cent
agréables badineries, lorſ-
qu'ils furent interrompus
pour aller achever la cere-
monie.

Une aimable troupe de
jeux
En partant ſe mit à leur
teſte;
On voyoit marcher aprés
eux
Les graces en habit de feſte;
Les amours, couronnés

de fleurs,
Portoient en triomphe les
Cœurs
Dont par tes yeux ils firent
la conqueſte ;
Avec des airs mélodieux
Ton nom montoit juſques
aux Cieux
Le Dieu charmant qu'on
adore à Cythere
Au pied du Throne de ſa
mere
Chantoit avec un cœur
d'amours,
Banniſſons les triſtes allar-
mes,
Iris a repris tous ſes char-
mes

Nous régnerons toûjours. Enſuite au lieu de feu de joye, les Amours donnerent aux cœurs qu'ils portoient la liberté de faire briller leurs flâmmes, & cela fit pendant quelque temps un trés-agréable effet, aprés que ces pauvres cœurs furent conſumez, Cupidon aſſembla ſes plus tendres amis, & leur dit qu'il manqueroit toûjours quelque choſe à ſa gloire, tant que vous ne ſeriez pas ſous ſon Empire; que pour vous y ſoumettre il avoit

ſouvent eu recours à ſes plus puiſſantes armes ; mais que puiſqu'il vous trouvoit toûjours en garde contre ſes traits, il vouloit ſe ſervir d'un autre moyen pour vous attirer. Il commanda ſur l'heure que l'on travaillaſt à un certain nombre de lacs d'amour, ſur leſquels il prétendoit répandre un charme, auquel vous ne pourriez reſiſter ; mais l'Amitié attentive à vos intereſts & aux ſiens, s'en ſaiſit avant qu'il euſt eu le temps d'executer ſon deſſein, &

me les donna tels que je
vous les envoye.
Iris, reçois ces nœuds, que
rien ne t'épouvante.
Ils furent volez à l'amour,
Et c'eſt par mes mains en
ce jour
Que l'amitié te les preſente;
Elle prétend te fixer dans
ſa Cour,
Daigne reſpondre à ſon at-
tente
Pour réüſſir dans ſes pro-
jets
C'eſt en toy ſeule qu'elle
eſpere,

Elle veut avoir des ſujets
Auſſi vifs que ceux de ſon
frere.

Le deüil de la France.

ODE.

Par Mr de la Motte.

PRINCE que de ſes
mains ſacrées *
A formé la Religion,
Loin de toy les douleurs
outrées,

* *Le commencement de cette Ode a eſté fait aprés la mort de Madame la Dauphine, & adreſſé à Monſeigneur le Dauphin avant que la France l'eut perdu,*

Fruits amers de la Paſſion.
Tes yeux pleuroient encore un Pere,
Et des jours d'une Epouſe chere
Tu viens de voir trancher le fil :
Mais de la Foy, ſublime Eleve,
Dans l'inſtant qui te les enleve,
Tu vois la fin de leur exil.
L'un & l'autre a fourny ſa courſe,
Preſcrite par l'ordre éternel ;
Tous deux rappellez à leur ſource,

Dieu leur ouvre un ſein
paternel.
Jamais noſtre mort n'eſt
trop prompte,
Quand les jours que le Ciel
nous compte
A ſes yeux ſont aſſez rem-
plis;
Il meſure nos deſtinées,
Non, par le nombre des
années,
Mais par les devoirs ac-
complis.
Ainſi l'Auteur de ta naiſ-
ſance,
L'amour de l'Empire Fran-
çois,

MERCURE

Fut donné par la Providence
Pour modelle aux enfans des Rois.
Respectueux, fidele & tendre,
Tous ses jours ont dû leur apprendre
Ce qu'est un Pere couronné :
D'un zele aussi rare que juste,
Il est long-temps l'exemple auguste,
Et meurt, quand l'exemple est donné.
Ainsi cette Epouse cherie
Que

Que tu pris des mains de la
Paix,
A de ſa nouvelle patrie,
Comblé les plus ardents
ſouhaits.
C'eſtoit ſa tendreſſe fe-
conde
Qui devoit enrichir le
monde
De Princes nez pour t'imi-
ter.
Quel eſt l'éloge digne
d'elle ?
Tes pleurs. Sa vie eſt aſſez
belle,
Puiſqu'elle a ſçû les meri-
ter.

Mais, cher Prince, ſi tu
nous aimes,
Commande à ton cœur, à
tes yeux;
Songes que par nos pertes
meſmes
Tu nous deviens plus pré-
cieux.
Que pour nous ton amour
redouble;
A la nature qui ſe trouble,
Que cet amour faſſe la loy;
Un plus grand objet t'inte-
reſſe,
Craint en allarmant ſa ten-
dreſſe,
D'expoſer ton Pere & ton
Roy.

O Ciel ! quelles plaintes
foudaines !
Quels cris ! tous les yeux
ſont en pleurs !
Le ſang s'eſt glacé dans
mes veines ;
Je crains d'apprendre nos
malheurs.
L'eſperance eſt-elle ravie !
Te perdons-nous ; & pour
ta vie
Fais-je icy des vœux ſuper-
flus ?
Aux larmes que je voy
répandre,
Prince, je le dois trop en-
tendre ;

Je te console, & tu n'es plus !
C'en est fait ; une mort fatale
A l'Epouse a rejoint l'Epoux ;
Je voy la couche nuptiale
Se changer en tombeau pour vous.
Au séjour des divines Âmes
Tandis que s'envolent vos ames,
Vos cendres vont se réünir.
O ciel ! est ce grace ou vengeance ?
Est-ce hâter leur récompense,
Ou te hâter de nous punir ?
Je le voy trop, ta main severe
Punit notre indocilité ;
Tu nous reprends dans ta colere,
Les dons que nous fit ta bonté:
Tu punis un peuple volage,
Vain des succès de son courage,

Ou par les revers abbattu ;
Un peuple, l'eſclave du vice,
Qui pour tout reſte de juſtice,
Sçait loüer encor la vertu.
Nous élevons preſque des Temples
Au Prince que tu nous ravis ;
Contents de loüer ſes exemples,
Mieux loüez s'il s'eſtoient ſuivis.
L'humanité compatiſſante,
La juſtice perſeverante,
Le zele ardent de tes Autels ;
Et cette active vigilance
D'un Prince qui croit la Puiſſance
Comtable aux beſoins des mortels.
Digne chef d'œuvre de la Grace !
Combien de vertus en luy ſeul !
C'eſt en luy que pour noſtre race

Devoit revivre ſon ayeul.
Jaloux d'un Heroiſme utile,
Il eût pleuré le jour ſterile
Que ſes dons n'auroient pû marquer.
Prince ; ainſi la France te louë,
Ainſi l'Univers l'en avouë ;
Je fais plus, j'oſe t'invoquer.
Ouy, ſans qu'un miracle m'atteſte
Ta nouvelle felicité,
Je te croy de la cour celeſte,
Sur la foy de ta Pieté.
Que là, notre intereſt t'inſpire,
Fais que LOUIS de cet empire,
Soit encore long-temps l'appuy ;
Obtiens qu'au gré de noſtre envie,

Dieu meſme commande à la Vie
D'étendre ſes bornes pour luy.
Soutiens nos prieres des tiennes ;
De la Paix haſte le lien :
Aſſez long-temps les mains chreſtiennes
Ont reſpandu le ſang chreſtien.
Que la Paternelle tendreſſe
Pour tes fils encor t'intereſſe ;
C'eſt l'eſpoir d'un peuple allarmé :
Que tes vertus en eux renaiſſent :
Et que pour t'imiter, ils croiſſent
Sous les yeux qui t'avoient formé.
Pour qui ſe r'ouvre encor la tombe ?

Chaque instant aigrit nostre
sort ;
Avec les époux le fils tombe !
Arreste insatiable Mort.
Et toy, qui rends les faits ce-
lebres,
Vole, repands ces sons fune-
bres
Dont ma lire a frappé les airs :
Que jusques aux dernieres ra-
ces
Ce monument de nos disgraces
Attendrisse tout l'univers.

M. Nicolas Catinat Maréchal de France, connu par ſes grandes actions, mourut ſans alliance le 23. Février 1712. en ſa terre de St. Gratian prés Paris, en ſa 74. année.

Il étoit fils puiſné de M. Pierre Catinat, mort Doyen des Conſeillers du Parlement, & de Françoiſe Poille, Dame de St. Gratian, & avoit pour frere aiſné René Catinat, Seigneur de St. Mars Conſeiller d'honneur au Parlement, mort en Janvier 1704. qui

de Françoiſe Frezon, a laiſſé pour enfans Louis Catinat, Abbé de St. Julien de Tours, & Pierre Catinat Seigneur de St. Mars, aujourd'huy Conſeiller au Parlement, qui a épouſé en Juin 1700. Marie Fraguier fille de Nicolas Fraguier, Seigneur de Guyennes, Conſeiller au Parlement, & de Jeanne Charpentier.

La famille de Mr. Catinat auſſi modeſte qu'il étoit n'a jamais voulu donner des memoires que je

ſuis obligé de chercher ailleurs, cela m'a fait differer le reſte de cet article au mois prochain, en reformant ce qui pourroit être défectueux dans ce petit article.

M. N. Barjavel Prêtre, qui avoit été nommé Abbé de la Vernuce en Aouſt 1711. mourut le 24. Février 1712.

M. François Paul le Février Chancelier, Seigneur d'Ormeſſon, du Cheret, & Maître des Requêtes & Intendant de la Generalité

de Soiſſons, mourut ſubitement à Paris, le 21. Février.

M. Claude Châtelain, Chanoine honoraire de l'Egliſe de Paris, mourut en ſa maiſon Clauſtrale le 20. de ce mois, agé de 73. ans. Il y a quelques années qu'il s'étoit démis de ſon Canonicat, en faveur de l'Abbé Châtelain de Tilly ſon neveu. C'étoit un homme d'une érudition profonde, particulierement en ce qui concernoit l'Hiſtoire des Saints, qui eſt le nom qu'on

peut donner au Marty-
rologe universel, que ses in-
firmités causées par une
grande aplication & un
grand travail, l'ont empê-
ché d'achever ; enfin son
éloge est contenu dans ce
qu'en a dit un celebre au-
theur, *Castellanum suum non cognovit sœculum*, que le sié-
cle n'a pas connu ce que
valoit un de ceux qu'il doit
compter au nombre de ses
grands hommes. En effet
les plus sçavans Prélats, les
Autheurs les plus illustres
ne mettoient point la der-

niere main à leurs ouvrages ſans l'avoir conſulté, & trouvoient chez luy des déciſions ſures & ſçavantes. C'eſt une perte nonſeulement pour la France, mais pour l'Italie, pour l'Eſpagne, Hollande, Rome, Milan, & autres lieux, d'où il étoit conſulté. Le ſçavant Pere Papebroh d'Anvers avoit avec lui un cómerce d'érudition, Enfin la reforme des Breviaires de Paris, de Cluny, de Sens, d'Orleans, d'Evreux, de Lion & une infinité d'autres, ne

doit ſa pureté qu'à l'exacte capacité qu'il avoit ſur ces matieres dans leſquelles il étoit conſommé.

Dame Helene d'Aligre, veuve de M. Claude de Laubeſpine, Marquis de Verderonne, mourut le 16. Mars 1712.

M. Gabriel du Maitz, Chevalier Seigneur de Goimpy, St Leger &c. Intendant de juſtice, Police, Finance & Marine aux Iſles de Terre ferme & de l'Amerique, mourut le 19. Mars 1712.

Dame Anne le Clerc de Lesseville, épouse de M. Armand de St. Martin, Chevalier Seigneur de Taverny, Montabois &c. Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement, mourut le 21. Mars 1712.

On parlera de cet article & de quelques autres de ce mois-ci plus amplement dans l'autre, & l'on tâchera d'orner les articles ainsi differez de quelques éruditions historiques sur ces familles ou sur d'autres faits qui conviendront au

ſujet, afin de dédommager l'ancienneté de ces nouvelles dont il eſt difficile d'avoir ſitôt des mémoires.

NOUVELLE RECENTE

Il vient d'arriver une nouvelle de Flandre dont le fond eſt déja comfirmé, mais comme l'Impreſſion preſſe, on ne vous donne icy que le premier détail qui en eſt venu, & dont quelques circonſtances pouroient être ſujetes à re-

forme : voici ce qu'on en dit aujourd'huy.

M. de Vivans avoit fait un détachement pour faciliter l'arrivée d'un convoy pour Maubeuge, & pour achever d'en remplir les magazins comme on a fait dans toutes nos places, nos gens conduisoient le convoy lorsqu'ils eurent avis que cinq-cent chevaux des ennemis venoient pour l'enlever, les nostres jugerent que les ennemis les voyant un nombre à peu prés égal n'entrepren-

droient pas de les attaquer. Nôtre commandant mit en embuſcade la plus grande partie de ſon eſcorte, & marcha tres lentement avec le reſte, qui étant en tres petit nombre attira les ennmis & c'eſt ce qu'il ſouhaittoit; car aprés une maneuvre dont on ne ſçait pas encore bien le détail, on fit donner inſenſiblement les ennemis dans l'embuſcade, & tous ſe rejoignirent ſur eux, en ſorte qu'ils ont été taillez en piéces, on dit que tous nos

gens ainſi réunis ne compoſoient encore qu'environ quatre-cent hommes.

SERENISSIMI

GALLIARUM DELPHINI

ET DELPHINÆ

EPITAPHIUM.

Hîc quos æterno deflebit
Gallia luctu
Conjugis atque viri pulvis & umbra jacent.
His idem tumulus, qui-

bus unum pectus
amore,
Ereptis morbo præcipiti-
que nece.
O crudele nimis fatum!
mediâ cecidere ju-
ventâ
Noſtraque cum illis, heu!
gaudia ſpeſque cadunt.
Hos inimica rapit ſors
quos modo regna ma-
nebant;
Imperio meritis major
uterque ſuis.
Hæc Delphina fuit vir-

tute & ſanguine clara,
Hic Delphinus amor gen-
tis, & omne decus.
Abſtulit hunc nobis flo-
rentibus Atropos annis,
Lilia quem optabant glo-
ria noſtra ruit.
Huic nunquam fuerat
neque par pietate fu-
turus,
Hunc Muſæ ſtudiis inſ-
tituere ſuis.
Hunc mors invidit Re-
gem, invidiſſet & orbis,
Luctibus huic noſtris vi-
ta perennis erit.

Dernieres nouvelles.

du 25. Mars.

Tous les Colonels ont eu ordre de partir pour ſe rendre à leurs Regimens, les Officiers Generaux n'ont eu ordre que de ſe tenir prêts.

Le gouvernement de Fort-Louis a été donné à M. de Permangle.

On écrit que les Turcs ſont entrez en Pologne avec le Roy de Suede, & que ſur cet avis, on a changé

les disposition du voyage de l'Archiduc en Hongrie. On a contremandé plusieurs regimens qui avoient ordre d'aller en Flandres.

Dans le Mercure de Septembre dernier on a oublié dans l'article des mariages celuy d'un homme de cent deux ans qui avoit épousé une femme de soixante & dix-huit ans, on en fit les nôces à S. Lo. Et ce mary

mary nommé Antoine de la Rillere. Thibouſt, eſt mort le quatre de ce mois.

C'eſt un Colonel Eſpagnol nommé Scevola qui a défait les cinqcent chevaux dont on parle dans un autre endroit du Mercure.

Mr. le Prince de Dombes eſt hors de danger.

M. de Vandôme eſt guéri de ſa goutte, qui

avoit retardé ſon voyage ſur la Frontiere de Valence pour avancer la Campagne.

C'eſt la Reyne d'Eſpagne qui aprit la mort de Monſeigneur le Dauphin au Roy ſon frere, on ne ſçauroit exprimer la douleur du Roy & de la Reyne, ni la part que les Eſpagnols y ont pris.

Le Roy a fait la Scene comme de coûtume

le Jeudy Saint, en lavant les pieds à douze pauvres, ſervis par Monſeigneur le Duc de Berry, Monſieur le Duc d'Orleans, & d'autres Princes & Seigneurs. M. l'Evêque de Tournay a fait l'Abſoute, & l'Abbé de Copis de la Fare le diſcours ordinaire.

Le 5. de ce mois le Milord Pelham mourut ſubitement à ſa maiſon

de Campagne, proche Londres.

Le Chevalier de Soissons, neveu du Prince Eugene, est mort de la petite verole.

Le 7. de ce mois le Duc d'Ormond fut déclaré General & Commandant en Chef des Troupes qui sont aux Pays-bas, à la solde de la Reyne ; le Comte d'Arran, son frere, a été fait Grand Maistre de

l'Artillerie en Irlande.

Le Duc de Beaufort a été fait Gouverneur du Comté de Glocerter à la place du Comte Berklei.

Le Procurateur Ruzzini eſt parti de Veniſe pour ſe rendre en Hollande, & aſſiſter aux Conferences d'Utrech pour la paix.

Dona Bernardina veuve de Dom Harazio Albani s'eſt retirée dans

le Monaſtere de Torre de Specchi.

ENIGME.

Je ſuis fils de celuy de qui je
fus le pere ;
J'ay donné la vie à ma mere ;
Sans deſſein, ſans ſçavoir ſi
je fais bien ou mal,
Inanimé je forme un parfait
animal :
Ma fraicheur peu durable
eſt pour le goût qui l'aime
D'une délicateſſe extrême,
Puiſque celuy qui la reſſent
le mieux

Me rebute ſi-tôt que je luy
parois vieux.
Je ſuis bon pour le maigre
& peu propre au Carême,
Auſſi n'eſt-ce pas luy qui
rend ma face blême :
Mon corps doux & poli n'eſt
pas fort dégagé,
Cependant je figure aſſez bien
à la table
Où ſouvent un ragoût qu'on
trouve délectable
Sans moy ne ſeroit pas man-
gé.

CHANSON
à dormir.

Venez admirer ma
ſçience;
J'aprens à dormir ſça-
vamment,
Comme l'on dort à l'Au-
dience.
Ronflez, ronflez grave-
ment,
La tête levée,
Ouvrez les yeux en
dormant,
Et bâillez la bouche
fermée.

Venés admirez ma sian-ce, Japprens a dormir seruam-

ent, comme l'on dort à l'audi--an---ce: Ron-on-on-on-on-

on-flez-ez, Ron-on--flez-ez, gravement la tê-te le--

ée ouvrés les yeux en dormant et baillez ba-a-a--

a--a-a--a--a-a-a-a-a-a--a-aillés la bouche fer--

mé---e ba-a-a--a--a-a--a-a-a a--a-a-a-a-a-a--

a-a-ailles la bouche fer-mé-----e. ouvrés.

ESTRENNES.

Voyage de l'Amour & de l'Amitié.

IRis tout exprés pour vous
Ces Dieux ont fait ce voyage;
Il vous doit être assez doux
Qu'à s'accorder on engage
Les Maîtres de l'Univers,
Qu'on voit rarement ensemble.
Fasse le Ciel, que les vers

De celui qui les raſſemble
Pour vous ſeule dans ſon
cœur
Iris, ayant l'art de vous
plaire,
Vous qui ſeule pouvez fai-
re
Sa fortune & ſon bon-
heur,
Puiſſe ſa nouvelle année
Paſſer comme une journée,
Les jours comme des mo-
mens,
Que du reſte de nos ans
La courſe ſoit fortunée,
Et que nôtre deſtinée
Nous faſſe avec ces beaux
jours

Si doux, ſi dignes d'envie,
Trouver la fin de la vie
Dans la fin de nos amours.
L'amour, partant de Ci-
there
Pour ſe rendre auprés d'I-
ris,
Inquiet de n'oſer faire
Seul ce voyage à Paris,
Viens, dit-il à l'amitié
Viens, chere ſœur, par pitié
Servir de guide à ton frere;
Car je ne veux en ce jour,
Quoique le Conteur pu-
blie,
Qu'il ſoit dit que la folie
Serve de guide à l'amour.

Chacun de nous a ſes charmes :
Je te prêteray mes armes,
Prete .. moy, ma chere ſœur,
Ton air ſage, ta douceur,
Cette tendreſſe durable
De qui la ſolidité
Souvent n'eſt pas moins aimable
Que l'eſt ma vivacité.
Cela dit, pour ce voyage
Ils troquerent d'équipage,
Ils volent, ſur leur paſſage
On vit d'abord s'enflammer
Tout ce qui dans la nature

Juſques à cette avanture
Avoit refuſé d'aimer.
Plus de Bergere cruelle,
Plus de malheureux ber-
ger,
Chacun qui voulut chan-
ger
Trouva maîtreſſe nouvel-
le;
Qui voulut reſter amant
Retrouva dans ſa maitreſſe
Pour un reſte de tendreſſe
Un nouvel empreſſement.
Les amis ſe rechaufferent,
Tous les cœurs ſe renflam-
merent,
On s'aima même à la Cour,

Et la triſte indifference
Sentit dans ſon froid ſé-
jour
Echauffer ſon indolence
Aux approches de l'A-
mour.
Tandis qu'avec diligence
Ces Dieux traverſent les
airs,
La nuit déployant ſes voi-
les
D'un crêpe ſemé d'étoiles
Enveloppa l'univers.
Iris cependant livrée
Aux charmes d'un doux
ſommeil,
De ſes pavots enyvrée

Attendoit que ſon reveil
Sur ſon tein eût fait éclorre
Bien plus de fleurs que
l'aurore
N'en avoit fait naitre en-
core
Sur le chemin du Soleil.
Quand tout à coup à ſa
porte
Cette belle entend dubruit.
Qui, dit-elle, de la ſorte
Oſe entrer ici la nuit ?
C'eſt un enfant miſerable
Repond d'un air pitoyable
Cet enfant, maitre des
Dieux,
Qui vient chercher en ces

lieux
Un azile à ſa miſere
Auprés de vos agrémens.
Je ſuis chargé par ma mere
Pour vous de cent com-
plimens.
On me banit, on me chaſ-
ſe,
Je trouve dans ma diſgrace
Peu de cœurs aſſez bien
faits
Pour me donner encore
place.
On me traitte de cruel,
On me traitte de parjure,
Et ſans être criminel
Non, il n'eſt ſorte d'injure

Dont je ne ſois accablé ;
On diroit que j'ai troublé
Tout l'ordre de la nature,
Cependant quelle impoſ-
ture !
Sans moi, les hommes n'au-
roient
Qu'une languiſſante vie.
Je fais naître leurs deſirs,
Je fais les ardens plaiſirs
Par qui leur ame eſt ravie
Sans moi qu'ils ignoreroiẽt.
Et je voy leur injuſtice
Oublier tous mes bienfaits,
Et ſur un leger caprice
Traiter même de ſupplice
Les biensque je leur ai faits.

Vôtre pitié vous engage
Au ſecours des malheu-
reux,
Vôtre cœur eſt genereux,
Et par un doux aſſemblage
J'ay toûjours vû ſa bonté
Compagne de ſa beauté.
Pour un enfant maltraitté,
Dit Iris, vôtre langage
Me paroît bien doucereux,
Avec cet air langoureux,
Ce ton doux, cet équipa-
ge,
Ne ſeriez-vous point l'A-
mour ?
Je le ſuis, mais las ! je n'oſe
Vous parler de mon re-

tour,
Je ſçai que je ſuis la cauſe
D'une infinité de maux
Dont l'affreuſe jalouſie
Et ſa triſte freneſie
Ont troublé vôtre repos.
Qui fit ſeul vôtre ſouffrance,
Doit faire vôtre bonheur;
Auſſi viens-je en recompenſe
Vous faire preſent d'un cœur
Digne de vôtre tendreſſe,
Comme il n'eſt point aujourd'huy
Horſmis vous, d'autre

maitreſſe
Au monde digne de luy.
Ce cœur eſt fait pour le
vôtre
Je les ay faits l'un pour
l'autre;
De mille & mille agrémens
Vôtre ardeur ſera ſuivie,
Et vos doux engagemens
Feront de tous les momens
D'une ſi charmante vie
Autant de jour de Printems.
Le moyen, à ta parole,
Dit Iris, d'ajoûter foy!
Volage, n'eſt-ce pas toy,
Qui ſous cet eſpoir frivole
Trompas ma credulité?

J'en conviens, la verité
N'eſt pas toûjours mon
partage,
Répond l'Amour : mais je
gage,
Que ſur ma ſincerité
La caution que j'amene
Va raſſurer vôtre cœur,
Et le convaincra ſans pei-
ne.
L'amitié, ma chere ſœur,
Icy preſente s'engage
A tenir tous mes ſermens,
Que dans l'ardeur de vous
plaire
Pour les rompre, j'ai fait
faire

Exprés aux autres amans,
Ta prudence eſt non com-
mune,
Amour, en cette action;
Qui fut, ſoit dit ſans ran-
cune,
Si ſujet à caution
Fait trés bien d'en mener
une
En pareille occaſion.
Sans elle accepter je n'o-
ſe
Le cœur que l'on me pro-
poſe,
Avec elle je le veux,
Et ſans vous laiſſer mor-
fondre

Plus long temps icy tous deux,
Si vôtre ſœur veut répondre
D'unir la ſincerité
A vôtre vivacité,
Amour, j'accepte avec joye
Ce cœur que Venus m'envoye,
Et je ſigne le traitté.

PIECE NOUVELLE

Dialogue entre un Berger & une Bergere, par M. D. A.

LE BERGER.

PHilis, tous nos Bergers
vous repetent ſans
ceſſe,
Qu'ils ſentent pour vous
de l'amour,
Je les voy gémir chaque
jour
D'un nouveau tourment,
qui les preſſe,

Je

Je ne puis comprendre
leurs maux,
Je voy tous les jours leurs
troupeaux
Auſſi gras que les miens,
bondir dans cette
plaine;
Les biens que le Printemps
amene
Sont communs à tous les
Bergers,
Et pour tous, les Zephirs
legers
Rafraîchiſſent nos Champs
de leurs douces haleines.
Quelles peuvent être les
peines

Qu'ils vous racontent tous
les jours,
Belle Philis, daignez m'apprendre
Que peuvent être ces amours,
Qui font couler les pleurs
que je leur voy répandre.

LA BERGERE.

Vous le ſçaurez à vôtre
tour,
Attendez ſans impatience,
Berger, à connoître l'Amour,

Gardez voſtre heureuſe
ignorance
Autant que ce Dieu le vou-
dra,
Quand le fatal moment
viendra,
Pour acquerir cette ſcien-
ce,
Malgré toute vôtre inno-
cence,
Vôtre cœur vous avertira.

LE BERGER.

Suis-je le ſeul de ces Cam-
pagnes,
Qui ne connoiſſe pas l'a-
mour?

LA BERGERE.

Berger, mes aimables compagnes
Vous le feront connoître un jour.

LE BERGER.

Non, belle Philis, ce myſtere
Dont les Bergers ſe plaignent tous,
J'ayme mieux l'apprendre de vous
Cent fois, que d'une autre Bergere

LA BERGERE.

Eh bien, ſçachez donc
que l'amour
Se prend dans les yeux
d'une belle,
Le ſenſible Berger, qui la
voit chaque jour,
Luy trouve chaque jour
une grace nouvelle,
Ce feu s'augmente inceſ-
ſamment
Auprés de l'aimable Ber-
gere,
Il devient enfin un tour-
ment

Si le Berger la trouve fiere.

LE BERGER.

Si vous nommez amour,
ce feu qui brûle en
nous,
Et dont on ne peut ſe dé-
fendre,
Ai-je beſoin de vous ap-
prendre
Que je brûle d'amour pour
vous?

LA BERGERE.

Berger, il n'eſt pas temps,

je dois encor vous dire,
Qu'il eſt un amour impoſteur,
Qui ne cherche qu'à ſe produire,
Au lieu que la ſincere ardeur
Qu'un veritable amour inſpire,
Eſt un ſecret de nôtre cœur,
Dont les yeux ſeuls doivent inſtruire.

LE BERGER.

N'oubliez pas, Philis, ſi

vous faites un choix,
Que sans sçavoir le nom
du Dieu qui fait qu'on
ayme
J'en ai rempli toutes les
loix,
Jugez de mon amour ex-
trême,
Sans cesse je vous regar-
dois,
Si c'est ainsi qu'un cœur
soupire,
Ah ! quand j'aurois connu
tout ce que je sentois
Aurois-je pû mieux vous
le dire ?

LA

LA BERGERE.

Oüi, mais vous en dites autant
A la bergere Florisselle,
Lors que d'un air vif & content
On vous voit dansser avec elle.
Je sçay qu'à louër ses appas
La feste d'hier s'est passée,
Vous suivîtes long-temps ses pas,
Et même sa rigueur en parut offensée:

Sans ſes refus enfin, vous
ne m'aimeriez pas.

LE BERGER.

Je trouvois du plaiſir à voir
cette bergere,
Je ne puis le déſavouër,
J'aimois à l'entendre louër:
Mais expliquez-moy ce
myſtere;
Ses appas me paroiſſoient
doux,
Floriſelle ſçavoit me plaire,
Et parmi ces plaiſirs je ne
penſois qu'à vous,
Philis, ne ſe peut-il point
faire,

Qu'elle ait quelques-uns
de vos traits ?
Les bergers n'aiment-ils
jamais
Ce qui reſſemble à leur
bergere ?

LA BERGERE.

Laiſſons ces diſcours dan-
gereux,
Rejoignons nos troupeaux,
retournons à la plaine,
Reſervons tous nos ſoins
pour eux,
Le reſte donne trop de
peine.

LE BERGER.

Helas déja nous nous quit-
tons ?
Craignez-vous que dans
ces prairies
Un loup enleve nos mou-
tons ?
Voicy les miens errans sur
ces herbes fleuries,
Ils me furent bien chers :
mais je les donne tous,
Philis, pour être encore un
moment avec vous.

LA BERGERE.

Je vous ferois, berger,

le même sacrifice,
Mes troupeaux ne sont pas
ce que j'aime le mieux ;
Je consens même qu'à mes
yeux
Un loup cruel me les ravisse ;
Si contre un plus doux artifice
Je puis garder helas, un
bien plus précieux.

LE BERGER.

Helas ! si pour me fuir vous
allez dans ces plaines,
Que vais-je devenir tout le
reste du jour ?

Je voulois connoître l'amour,
Je ne connoîtray que ſes peines.

LA BERGERE.

D'aujourd'hui tu vis ſous ſa loy,
Et tu te plains de ſon empire:
Sur lui j'aurai tantôt cent choſes à te dire,
Tu ne le connois pas encor ſi bien que moy.

LE BERGER.

Belle Philis, mon cœur

ſoupire,
De ne pas le connoître
mieux,
Demeurez encore en ces
lieux
Pour achever de m'en inſ-
truire.
Mais vous fuyez, Philis,
non ne l'eſperez pas,
Sans vous je ne ſçaurois
plus vivre,
Tircis à force de la ſuivre
La fit revenir ſur ſes pas,
Auprés d'elle coucher ſur
la fraîche verdure,
Tircis luy dit en ſoupirant
Tout ce que la ſimple na-

ture
Sçait dicter au plus ignorant,
Philis dont le cœur étoit tendre
Ne put se lasser de l'entendre,
Et connut trop tard le danger.
Pour une bergere amoureuse
L'ignorance d'un beau berger
Est mille fois plus dangereuse,
Que l'experience trompeuse

D'un berger ſujet à chan-
ger.
La nuit commença ſa car-
riere
Trop tôt pour de telles
amours,
Il falut ſe quitter, & la jeu-
ne bergere
Finit par ce tendre diſ-
cours:
Tu viens d'apprendre en ce
bocage,
Ce que c'eſt que l'amour;
au comble des ſouhaits,
Puiſſe-tu n'apprendre ja-
mais
Ce que c'eſt que l'amour
volage.

LETTRE

De Quebec, le 10. Nov. 1711.

MONSIEUR,

Vous vous attendez ſans doute à un détail exact de ce qui s'eſt paſſé dans les regions froides de l'Amerique que nous habitons, & ſur tout d'être informé à fond de l'entrepriſe des Anglois ſur la Colonie; en

effet, rien de mieux concerté, rien de plus mesuré que ce qu'avoient projetté nos ennemis, principalement cette année, pour se rendre maîtres de toute la nouvelle France, si le succés avoit répondu à leur attente.

Il faut remarquer, Mr, qu'il y avoit dix ans ou environ que les Anglois nos voisins, aidés de ce qu'ils appellent ici la vieille Angleterre, formoient le dessein de joindre à leurs Colonies celle du Canada,

qui ſeroit fort à leur bienſceance. Ce que les François poſſedent dans la grande & vaſte Iſle de Terreneuve & dans ce que nous appellons le Canada, qui eſt plus important au Roy que l'on ne penſe. Le Perou eſt au Roy d'Eſpagne une mine bien avantageuſe : mais la pêche de la Moruë ſur le grand banc l'eſt peut-être autant, ſi l'on conſidere que c'eſt nonſeulement un fonds, auſſi-bien que les mines de l'Amerique meridionale,

dans lequel on ne met rien, & dont on tire beaucoup par cette poudre ſi paſſionnément aimée des hommes, au moins des Europeens. Le Roy au milieu de la paix, par le moyen de la peſche des Moruës de Terre-neuve, entretient un nombre conſiderable de gens de Mer & de Matelots, qui dans les changemens des affaires, ſont tous preſts à le ſervir dans les armemens de Mer; ce qui eſt ſouvent trés avantageux.

Cela ſuppoſé, pour revenir aux grands deſſeins des Anglois ſur Quebec & ſur l'Iſle de Montreal, c'eſt à dire ſelon l'uſage de parler de ce pays-ci, ſur le Canada d'en bas & ſur celuy d'en haut, il ne ſera point inutile, Mr, de vous remettre ſous les yeux la conduite habile & trés prudente que Mr le Marquis de Vaudreuil Gouverneur General de la nouvelle France a gardée juſqu'à preſent pour empêcher les ennemis d'executer un deſ-

ſein qu'ils commençoient à ébaucher.

Ce fut pour cela qu'en 1703. (je me contenterai de cette époque) M. de Beau-Baſſin, ſous les ordres de M. le General, ſe mit à la tête d'un parti compoſé de Canadiens & de Sauvages Iroquois, Abnaxis, & autres, ſe mit en marche vers la fin de Juillet de cette année, & qu'au bout d'un mois la petite armée ſe trouva au milieu de la nouvelle Angleterre, où elle s'empara de pluſieurs poſtes.

La même année 1703. à la fin du mois de Decembre, M. de Rouville autre Officier Canadien emporta d'assaut la ville de Dierfields dans la nouvelle Angleterre.

En 1704. les Anglois voulurent tenter le siege de Port-Royal, capitale de l'Acadie, qui fait partie de la nouvelle France. Le Colonel Chevoy, qui commandoit à la flote Angloise, qui avoit moüillé dans la Baye Françoise dans le dessein de faire une descente, fut

fut repouſſé à deux attaques qu'il fit avec vigueur, ſes vaiſſeaux briſez & fracaſſez, & contraint de s'en retourner à Baſton.

Dans le temps que les Anglois mettoient tout en œuvre pour s'emparer de la capitale d'Acadie, Peter Sehuyler Commandant d'Orange dans la nouvelle York, vint preſenter ſix *Colliers* aux Sauvages nos Alliez, dans l'intention de les mettre de ſon parti : mais ils tinrent ferme pour nous, & demeurerent ſur

leurs nattes.

Le Canada se trouva en 1705. plein d'Anglois que nous avions pris en Acadie, dans la nouvelle Angleterre, & dans Nevv-York en differens partis que nous avions formez. Parmi ces prisonniers étoit le Ministre de Dierfields, place de la nouvelle Angleterre. Joseph Dudley, Gouverneur de Baston, Capitale de la nouvelle Angleterre, envoya à Quebec Jean Livingston Major, pour negocier l'échange

avec nôtre General le Marquis de Vaudreüil.

Ce fut cette même année 1705. que les Canadiens, sous la conduite de Mr Beaucour, Capitaine d'un merite reconnu, également habile dans l'art de fortifier les places, & dans les entrepriſes de guerre, ſe rendirent maîtres des environs du fort S. Jean, poſte des plus importans que les Anglois poſſedent dans l'Iſle de Terre-neuve, vers l'embouchure du Fleuve S. Laurent.

L'échange des Anglois priſonniers ne put ſe conclure qu'en 1706.

Toute la nouvelle Angleterre fut en 1707. bloquée, s'il m'eſt permis de parler ainſi, par nos Sauvages alliez, les habitans n'en oſoient ſortir pour faire leur moiſſon.

L'entrepriſe de l'Acadie ayant été remiſe en deliberation au Conſeil de Baſton, on reſolut le Siége de Port Royal. Le commandement en fut donné au Colonel Marsh. Cette flo-

te parut dans la Baye Françoise au commencement de Juin.

Une expedition memorable ce fut celle de Haveril ſous le commandement de M. de Rouville & de Schaillons, aidez des ſieurs de Contrecour, & de la Gauchetiere, elle jetta la terreur dans Baſton, Haveril & dans ſon voiſinage; nous enlevâmes ce poſte aux Anglois, malgré leur valeur & leur habileté.

On changea de batterie

en 1709. & au milieu des neiges & d'un froid tel qu'il ſe fait ſentir dans l'Amerique ſeptentrionale, les Canadiens allerent prendre le fort ſaint Jean, ſix poſtes importans par la peſche des Moruës & d'autres poiſſons que l'on fait aux atterages de ce fort & aux bancs voiſins : auſſi-tôt aprés le General Nicolſon Vveteche mit en mer une flotte nombreuſe, & leva une armée ſuffiſante pour attaquer Montreal : mais la flote fut con-

tremandée par les Anglois qui étoient en Portugal, Nicholſon marcha à la tête des ſiens, prit le chemin de Lac champlain.

Me voici à l'année 1710. qui eſt le terme de la derniere lettre que j'ay eu l'honneur de vous addreſſer, je vous y ay fait voir comment Mr le Marquis de Vaudreuil nôtre General avoit mis les Anglois de la nouvelle Angleterre, ceux de la nouvelle York, & les Sauvages leurs alliez, en état de ne rien entre-

prendre sur nos habita-
tions. C'eſt à la fin de 1710.
que Monſieur le Cheva-
lier de Beaucour, Capi-
taine Ingenieur, fort eſti-
mé dans la nouvelle Fran-
ce, & fort habile dans
l'architecture militaire, a
élevé le Fort de Pontchar-
train, vulgairement appel-
lé de Chambly. On y a mis
cette année, vers la fin de
Septembre, la derniere
main. C'eſt un puiſſant
rempart contre les entre-
priſes du côté du haut Ca-
nada.

Les

Les choſes étant en cet état, lorſque les Anglois nos voiſins, ſecourus de ceux de la vieille Angleterre, ont fait les derniers efforts pour ſe rendre maîtres de la nouvelle France, en l'attaquant par en-bas, c'eſt à dire en aſſiégeant Quebec qui en eſt la Capitale.

Le Major Liumgton Anglois, accompagné du Baron de Caſtin François, partirent de ce pays-là vers la fin d'Octobre de l'année 1710. pour travailler à un

échange de prisonniers que gardoient en Acadie les Sauvages nos aliez : ils se servirent de la voye du canot pour aller par eau, leur petit bastiment ayant tourné, & un de leurs domestiques noyé, ils furent obligez de continuer leur voyage par terre, dans les neiges & les marais à travers les bois, ils furent cinq jours sans trouver d'autre nourriture que ce qu'ils trouvoient sous les neiges en grattant la terre. Deux de leurs gens s'éga-

rerent en cherchant à vivre, & j'ay ſçû depuis de l'un d'eux une remarque aſſez curieuſe.

Animaux qui font du feu, dans des eſpeces de cavernes ſous des roches.

Preſſez par la faim & cherchant aux dépens de leur vie de quoi manger, c'eſt à dire ſuivant des traces d'animaux ſauvages, pour en trouver

quelqu'un qu'ils puſſent tuer pour le manger, ils trouverent en pluſieurs endroits de ces cavernes de petits monceaux ou magaſins d'animaux differens qui leur parurent comme deſechez & brulés au feu ; cela leur fit croire que quelques Sauvages habitoient ces cavernes: l'extrême faim leur fit manger quelques morceaux de ces animaux deſechez & ſi

durs, qu'à peine pouvoient-ils en dechirer avec les dents. Ils remarquerent dans tous ces endroits où étoient ces monceaux, de grandes places noires & des restes de branches brulées, ce qui leur avoit fait conclure, cõme j'ay dit, que des hommes seuls pouvoient avoir roti ces animaux : mais ils remarquoient en même temps qu'ils étoient desechez

avec le cuir, le poil, les entrailles, en un mot sans aucun aprêt : enſuite ils trouverent au bout de ces cavernes quelqu'un de ces animaux qui fuioient & qui étoient cõme des eſpeces d'ours, mais plus alongez & ſi timides, que du plus loin qu'ils les avoient entendus ils avoient toûjours fui. Ils n'oſerent pourtant avancer plus loin : mais en reprenant

leur route ils aperçurent dans un autre enfoncement une lueur de feu. La curiosité les fit avancer si doucement qu'ils virent deux de ces animaux auprés de ce feu mourant, & qui fuyant d'une grande vîtesse donnerent à nos gens la hardiesse d'avancer jusqu'à un brasier, où ils virent plusieurs de ces animaux brulez & desechez encor tout bru-

lants & d'autres tous cruds. Enſorte qu'aprés pluſieurs autres remarques qu'ils firent, ils ne doutent point que ces animaux fuyars n'ayent l'art d'alumer du feu & la prevoyance de deſecher & bruler les animaux dont ils ſe nouriſſent, parce qu'aparemment ils ne les peuvent atraper qu'en de certaines ſaiſons.

Au commencement du printems de cette année 1711. Vveteh Officier Anglois prit le parti de s'engager dans la flote que l'on équipoit à Baſton pour aſſiéger Quebec, ayant quelque connoiſſance de la riviere S. Laurent : il quitta pour cette effet l'Acadie & le Port-Royal que François Nicholſon avoit pris au commencement d'Octobre de l'année 1710. & que l'on auroit repris, ſi le Gouverneur François qui commandoit dans ce

pays & dans cette derniere place ne l'eût renduë un peu trop vîte, luy qui l'avoit ſi bien deffenduë en 1707. Les Anglois ſe ſont vûs depuis la priſe même de PortRoyal reduits plus d'une fois à nous y laiſſer rentrer, ſi M. le Marquis de Vaudreüil, qui avoit déja envoyé des Officiers de diſtinction & du premier rang, avec un corps de Canadiens alertes & braves pour aider les Acadiens reſtés fideles au Roy, pour reprendre le Port-Royal,

n'eût été obligé de survenir en les rappellant, à ce qui étoit de plus preſſé, je veux dire à la ſureté de Quebec, de l'Iſle de Montreal.

Vers la fin de Juin de la même année les Anglois firent un détachement ſous la conduite de Rith... qui fut menacer quelques habitans de l'Acadie de les paſſer tous au fil de l'épée.

Sur cette menace un chef des Sauvages appellé l'Aimable, aſſembla auſſitôt trente de ceux de ſon

village des plus braves, & les exhorta (les Chefs parmi les Sauvages de l'Amerique ſeptentrionale exhortent & prient ceux qui les ont choiſis pour leur Chef plûtôt qu'ils ne leur commandent) de ſe ranger tous & chacun derriere des arbres le long d'une riviere voiſine du chemin, qu'il jugeoit que le Capitaine R. devoit tenir. En effet les Anglois ayant peu de tems aprés paru dans leurs canots, le Chef des Abnakis les ſomma hardiment de

ſe rendre & de mettre bas les armes, les Anglois au-contraire ſe mirent en devoir de faire une décharge ſur les Sauvages. Ceux-ci bien inſtruits par leur Chef avant le premier coup de fuſil ſe trouverent tous ventre contre terre; la décharge des Anglois faite, les Abnakis la firent à leur tour: mais en choiſiſſant chacun leur homme qu'ils ne manquerent point; puis ayant prit leurs haches en main, ils tomberent ſur le reſte, qu'ils couperent en

morceaux. A peine quelques-uns de ces Anglois ſe ſauverent juſqu'au fort ; ce qui eſt de remarquable c'eſt qu'aucun des Sauvages ne fut bleſſé. Ruh... fut pris avec deux autres Officiers de la garniſon de Port-Royal, & cinq ou ſix ſoldats. Ruh... ayant ſupplié le Chef des Anakis de luy laiſſer la liberté d'aller prendre au fort de quoi ſubvenir à ſes beſoins à Quebec, où il voyoit bien qu'on alloit le mener, le Sauvage ne luy accorda

que vingt-quatre heures pour cela, lequel tems expiré s'il ne se rendoit auprés de lui ponctuellement, il le menaça de casser la tête aux Officiers & aux soldats compagnons de sa captivité, & qui plus est, de ne faire jamais quartier à qui que ce soit de la nation Angloise s'il manquoit à sa parole.

Le Capitaine Ruh... revint exactement, l'Aimable, chef des Sauvages Anakis de l'Acadie étant arrivé à Quebec avec sept

prisonniers, aprés une marche telle que la font les gens de sa sorte, c'est à dire à travers d'épaisses forests, des rivieres ou des Lacs, d'affreux deserts, alloit souvent visiter le Capitaine R. son principal prisonnier dans une bonne auberge à Quebec, car on luy avoit donné cette ville pour prison. L'Aimable qui trouvoit les ragoûts de son auberge meilleurs que *ses chaudieres* sauvages, buvoit & mangeoit si fréquemment avec luy, que cet Officier

ficier ayant voulu s'en plaindre le Sauvage lui dit: *oh oh tu devrois plûtôt me remercier de ce que je t'en laisse manger ta part, la mangerois-tu si je ne t'avois pas laissé la vie, & me dirois-tu cela que tu me dis si je t'avois arraché la langue qui t'aide à manger ces vivres?*

La garnison du Port-Royal d'Acadie ayant fait un nouveau détachement, qui menaçoit les Anakis, l'Aimable qui s'étoit rendu chez luy, tomba dessus brusquement, le défit & le

tailla en piéces, excepté quatre ou cinq qu'il fit priſonniers, dont même deux ou trois ſe trouverent bleſſés. Ce Chef des Sauvages s'étant ſaiſi des proviſions & des vivres de ſes ennemis, il y découvrit de l'eau de vie, qu'il diſtribua avec beaucoup de ſageſſe à ceux de ſa nation qui l'avoient aidé dans le combat; car aprés leur en avoir donné ſeulement un coup à boire il jetta le reſte dans la Riviere, de peur qu'ils n'en abuſaſſent & ne ſuſ-

ſent par là expoſés à la ſur-
priſe des ennemis. L'Ai-
mable voyant les bleſſés
en danger envoya dire au
fort de Port-Royal, que
l'on pouvoit envoyer un
Chirurgien pour pánſer les
bleſſés, & que cela lui don-
neroit la gloire de les tuer
encore une autre fois.

Au milieu du Printems
le nommé Frenay étant
arrivé de Plaiſance en Ter-
re-neuve à Quebec, ap-
porta des lettres de M. de
Coſtebelle, Gouverneur de
cette place, à M. de Vau-

dreüil. M. le Comte de Pontchartrain luy marquant que les Anglois preparant un gros armement pour s'emparer de Plaiſance en l'Iſle de Terre-neuve, ou même de Quebec, il falloit ſe tenir ſur ſes gardes.

Nos Ambaſſadeurs ou envoyés chés les differentes nations Sauvages d'enhaut, je veux dire du côté des grands Lacs, n'ont point mal réuſſi dans leurs négociations, puiſqu'ils en ont amené environ quatre

cent. On y voyoit des Hurons, des Missisagues & des Sauteurs Sauvages de la nation des Outaouaes, ou des nés percés ; des Sakis, des Nipissings, des Miamis, des Kikapoux, des Outagamis ou Renards, des Pontcouatamis, des Maskoutens ou de la nation du feu, des Malommis. Messieurs de Longueil, Joncaire & de la Chauvinerie amenerent des anciens ou Chefs d'entres les Iroquois des villages de Sononthouan, d'Onnonthagué, d'Onciout, &

de Goiogouen. Je crois que vous ne ſerez point fâché de ſçavoir comment on les reçut à Montreal, le rendés-vous ordinaire des Sauvages d'en-haut. Les mots Sauvages de *Nequarré*, *la Chaudiere eſt cuite*, & de *Gagnenoyoury*, *le Chien eſt cuit*, furent repetez bien des fois durant le feſtin qu'on leur fit.

Le jour du feſtin de ces Sauvages aſſemblés fut le 7. jour d'Aouſt. Comme les Sauvages Chrétiens que nous avons icy dans nos

missions tant de Mrs de S. Sulpice que des Reverends Pere Jesuites & des Recolets, y furent appellés, & que les femmes & leurs enfans se trouverent de la partie, quoique seulement pour voir danser les hommes, n'y ayant chez les Sauvages que les guerriers qui puissent de droit danser aux festins de guerre, le nombre des conviés montoit à environ quinze cent. La scene fut devant la maison de M. le Marquis de Vaudreüil nôtre General,

& proche les bords du grand Fleuve S. Laurent.

On comptoit au feſtin ſauvage douze grandes chaudieres, qui auroient pû ce me ſemble faire quelque comparaiſon avec quelques-unes de celles des Gobelins à Paris ; elles étoient pleines de fort longs quartiers de Bœufs, de Moutons, de Cochons, & de l'élite des plus gros Chiens, dont on voyoit les têtes ſe promener dans ces vaſtes receptacles de viandes, que l'on faiſoit boüillir

lir à grand feu en attiſant des moitiez d'arbres bout à bout, l'aſſaiſonnement de ces differens mets étoit de pois fort gros & de differentes eſpeces, que l'on jettoit avec des péles à longs manches dans les Chaudieres.

Mais finiſſons ce détail. On m'a promis pour le mois prochain des ſingularitez ſur le repas des Sauvages, que je joindray au reſte de cette relation qui eſt trop longue pour être miſe dans un ſeul Mercure.

Il paroît un nouveau Livre qui a pour titre les Belles Grecques, ou l'Hiſtoire des plus fameux Courtiſans de la Grece, &c.

Extrait ſimplement hiſtorique de ce nouveau Auteur.

RHODOPE.

RHodope née en Thrace de parens fort pauvres, fut venduë à Xantus, qui l'avoit recher-

chée pour ſa grande beauté. Ce même Xantus peu de temps aprés acheta le fameux Eſope. L'Hiſtoire rapporte que ſa difformité n'empeſcha point Rhodope d'être ſenſible à ſon merite, & qu'Eſope par l'agrément de ſon eſprit & par ſon apologue, ſçut en peu de temps s'en faire aimer. Il n'eſt point dit que Xantus en devint amoureux, je ne ſçai s'il étoit plus Philoſophe qu'Eſope, ou s'il étoit ſeulement plus diſcret. L'Hiſtoire donne à Rho-

dope autant de delicateſſe dans la paſſion qu'elle avoit pour Eſope, qu'on en a donné aux heroïnes de Roman. Mais elle n'en eut pas la conſtance, elle aima depuis, ou du moins fut aimée de Charaxus, de Phaon & de tant d'autres, qu'elle devint une des plus illuſtres courtiſanes de la Grece.

Elle épouſa enfin Pſammetius Roy d'Egypte : dénouëment que les autres avantures ne ſembloit pas promettre. Les courti-

ſannes de ce temps commencent & finiſſent rarement comme la fameuſe Rhodope.

ASPASIE.

ASpaſie, fille d'Axiocus Mileſien, fut la plus belle femme de ſon temps, elle paſſa ſes premieres années à Megare, & fut enſuite à Athénes. Periclés devint ſi amoureux d'elle, que quoiqu'il en eût obtenu ce qui fait d'ordinaire des inconſtans, il ne

laiſſa pas de quitter ſa femme pour l'épouſer. C'eſt avec une eſpece d'injuſtice qu'on l'a traittée de courtiſanne : on devoit lui pardonner quelques amans qu'elle avoit eu à Megare, en faveur de ſa fidélité à Périclés. L'Hiſtoire rapporte qu'elle reſiſta même à Alcibiades, qui n'avoit gueres trouvé de reſiſtance dans pluſieurs Greques renommées pour leur vertu. Aſpaſie ne fut pas moins celebre par ſa ſcience, que par ſa beauté, plu-

ſieurs perſonnes illuſtres, de l'un & de l'autre ſexe, rechercherent ſa converſation, comme la plus agréable & la plus utile qu'ils puſſent trouver dans Athénes, & l'on pouroit dire qu'elle fut la Ninon de ſon temps.

LAIS.

LAis nâquit à Hicara en Sicile, elle fut priſe dans cette Ville par Nicias, General des Atheniens, il la mena en Grece à l'âge de ſept ans, elle s'é-

tablit enſuite à Chorinte; Appellés fut le premier qui rendit hommáge à ſa beauté, qui étoit ſi rare, qu'elle attira les plus grands hommes de ſon temps. Le haut prix qu'elle mit à ſes faveurs donna lieu au proverbe, *il n'eſt pas permis à tout le monde d'aller à Chorinte.* Demoſthene aima mieux avoir fait un voyage inutile, que de luy donner quatre cent piſtoles qu'elle luy demanda. Diogene n'eut pas la peine de les luy refuſer, elle le reçut

pour quelques leçons de Philosophie, & le congedia pour Eubates qu'elle aima, jusques-à le vouloir épouser : mais cet amant qui étoit déja marié, la quitta sous pretexte qu'il étoit obligé d'aller aux jeux olimpiques. Lais pour se venger de son infidele lui fit autant d'infidelitez qu'il s'en presenta d'occasions. Le seul Xenocrate Philoso-
phe avoit jusques là mépri-
sé ses charmes. Lais piquée de sa froideur luy fit faire un défi, où elle esperoit en

triompher, le Philoſophe l'accepta, & triompha luy même, comme la pluſpart de nos Philoſophes, moins par force d'eſprit que par inſenſibilité de cœur, mais il n'importe comment, ce triomphe eſt toûjours louable.

Aprés s'être ſi fort vengée de l'infidelité d'Arbattes, qui auroit crû que Lais pût s'attacher à Paulanias? Elle aima ce Theſſalien avec tant d'ardeur qu'elle ſe retira ſeule avec luy à la campagne, & qu'aprés

qu'il l'eut abandonnée elle le ſuivit en Theſſalie : mais n'ayant pû le ramener, elle pouſſa cette ſeconde vengeance encor plus loin que la premiere, & fut enfin aſſommée dans un Temple de Venus, par des femmes jalouſes de ſa beauté.

LAMIA.

Lamia étoit fille de Cleanor Athenien, celebre joüeur de flute, elle en joüoit elle-même parfaitement, ce talent joint à ſon eſprit & ſa beauté, la rendit fa-

meuſe dans ce métier de courtiſanne, que ſa pauvreté l'obligea de choiſir. Ptolomée fut une de ſes premieres conquêtes, mais ce Roy la perdit bien-tôt. Demetrius Poliorcetes la prit dans la défaite de la flotte de Ptolomée. Il en devint ſi amoureux, qu'il luy donna la preference ſur toutes ſes autres maîtreſſes, en reconnoiſſance elle lui fut trés fidelle, & ſitôt qu'il fut mort, elle prouva par une retraite trés reguliere, que la neceſſité

seule avoit été pour elle, comme pour bien d'autres, le premier écüeil de sa vertu.

On a mis dans le Mercure dernier le mariage de Monsieur de Gourgue, dont le memoire s'est trouvé fautif, en ce que ce n'est point Mr de Gourgue Maître des Requêtes, mais Jacques Dominique de Gourgue Conseiller au Parlement, qui a épousé Ma-

demoiſelle Aubourg. Voici ce qui eſt contenu dans un memoire plus juſte qu'on m'a donné ſur la maiſon de Gourgue.

Elle eſt originaire de Guyenne, elle fut ſeparée en deux branches vers l'an 1310. une s'établit en Eſpagne, l'autre qui étoit l'aînée demeura en Guienne, où elle a fourni depuis ce temps-là un premier Preſident & pluſieurs Preſidens à Mor-

tier succeſſivement. Le dernier decedé étoit Jean de Gourgue, fils de Marc Antoine de Gourgue, Preſident à Mortier au Parlement de Bourdeaux, & de Marie Seguyer, ſœur du Chancelier de ce nom, & de Madame la Ducheſſe de Verneüil. Jean de Gourgue decedé en 1683. a laiſſé quatre garçons : Armand Jacques de Gourgue Maître des Requêtes, ci-devant Intendant de Limoges, & de Jean François de Gourgue Jeſuite, Jacques Joſeph

Evêque de Baras, & Jean Michel Preſident à Mortier au Parlement de Guienne. Armand Jacques de Gourgue de ſon mariage avec Marie Iſabelle le Clerc de Cottier, a eu Jean François Joſeph de Gourgue, marié en premieres nôces avec Eliſabeth de Barillon de Morangis, petite-fille de M. Boucherat Chancelier de France, dont il y a une fille, Marie Louiſe Gabrielle; & en ſecondes nôces avec Catherine de Bardouville, fille de Monſieur de Bar-

Bardouville, Conſeiller au Parlement de Roüen, & de Marie Marthe de Caradas du Heron, ſœur de M. de Heron, ci-devant Envoyé extraordinaire du Roy en Pologne, mort en Allemagne, aprés avoir merité l'eſtime du Roy dans pluſieurs emplois dont il luy a plû de l'honnorer. Loüis Armand Conſeiller Clerc au Parlement de Paris décedé en 1508. & Jacques Dominique de Gourgue Conſeiller au Parlement, qui a épouſé Damoiſelle N. Aubourg.

Dominique de Gourgue dont il eſt parlé dans Mezeray & dans pluſieurs autres auteurs, qui mourut à la Rochelle ſous le regne de Charles IX. aprés avoir fait pluſieurs belles actions qui luy firent meriter l'honneur d'être choiſi par la Reine Eliſabeth pour Amiral d'Angleterre, aprés ſon retour de la Floride, qu'il avoit remis ſous l'obeiſſance du Roy

avec trois vaisseaux qu'il avoit armez & équipez à ses dépens, étoit frere d'Ogier de Gourgue, premier President du Parlement de Bourdeaux en 1560. Le Sr de Masseville, qui a fait l'Histoire de Normandie, en parle en ces termes. On fut fort étonné de ce que l'armement que l'on attendoit du Roy sur le sujet de la Floride, & qui ne

reuſſit point, fut entre-
pris par un Gentil-hom-
me qui y reuſſit fort glo-
rieuſement. Ce fut Do-
minique de Gourgue,
brave Gaſcon, lequel ne
pouvant ſouffrir que ſa
patrie fût inſultée impu-
nement, vendit ce qu'il
avoit de bien, dont il le-
va trois cent hommes,
qu'il mit dans trois vaiſ-
ſeaux, avec leſquels il
paſſa heureuſement dans
la Floride l'an 1567. Dés

qu'il y fut arrivé, il attaqua trois forteresses des Espagnols, il s'en rendit le maître, & fit pendre les Espagnols qui étoient dedans en garnison ; declarant pour répondre à l'inscription qu'ils avoient fait mettre aux François qu'ils avoient traitez de même peu de tems auparavant, qu'il les faisoit mourir, non comme des Espagnols, mais comme

des pirates perfides & inhumains. La maiſon de Gourgue eſt alliée à celle de la Roche-foucault, de Duras, de la Force, de Sully, de Mortemars, de Lorraine & de Charoſt, & à pluſieurs autres trés-diſtinguées tant dans l'épée que dans la robe.

On apprend aux ſçavants, qu'il paroît un portrait du celebre Mr Bayle, gravé par Mr Ducheſne. Ces deux vers

ſont au bas du portrait.

Bælius hic ille eſt cujus
dum ſcripta vigebunt,
Lis erit, oblectent, eru-
diantne magis.

De Châlons.

IMPROMPTU FORCE'
d'un Magiſtrat de cette ville,
pour une Dame qui l'obligeoit à
faire des vers ſur ſa laideur.

QUand le Seigneur eut
fait éclore
Tout vôtre eſprit,

Et ce bon air qu'en vous
j'adore,
Sans doute il dit:
Cette mortelle en verité
Se paſſera bien de beauté.

Cet Impromptu ſe chante ſur le Vaudeville de M. de Grimaudin.

Lettre d'Arras du 3. de Mars 1712.

La nuit du premier au 2. de Mars à la faveur de l'obſcurité les ennemis s'approchèrent d'Arras.

Le ſecond ſur les ſept heures du matin ayant ouvert les portes de la Ville à l'ordinaire, les Payſans avertirent que les ennemis travailloient autour de la Place, Mr le Mareſchal de Monteſquiou fit auſſitoſt mettre toute la Garniſon ſous les Armes, & fit ſortir la

Cavallerie, les Grenadiers & cinq Bataillons par la porte Rouville, nous apperçûmes les ennemis qui travailloient à quatre cens soixante toises de la Place, & mesme étoient déja à moitié couverts dans leur tranchées. Monsieur le Mareschal ayant envoyé reconnoistre, apprit qu'ils n'avoient investy la Ville que depuis la riviere de Scarpe jusqu'au Crinchon, il resolut de faire attaquer les ennemis qui s'étoient rendus maistres du Fauxbourg de Bapaume. On leur tua baucoup de monde;

mais le combat estant trop opiniâtre, nous jugeames à propos de mettre le feu au Fauxbourg en nous retirans. Nous y avons perdu trois braves Officiers; & le Colonel du Regiment de Belsan, qui commandoit cette attaque, fut fait prisonnier. Sur les onze heures les deserteurs assurérent Mr le Maréschal que ce n'estoit point pour assieger la Place; mais seulement pour brusler les Magasins que les ennemis estoient venus. Aussi-tost on occupa la moitié de la Garnison à défaire les Mules de foin

pour les transporter plus loin, & les mettre le long de la riviere, mais malgré les Canons de la Ville & de la Citadelle, sur les quatre heures aprés midy ils commencerent à jetter des Bombes & des Pots à feu sur les Magasins & sur la Citadelle; ensuite sur les dix heures ils tirerent à Boulets rouges sur nos Magasins. Voyant que l'on éteignoit toujours le feu de leurs bombes & de leurs pots à feu à une heure aprés minuit, il ne fut plus possible d'éteindre le feu qu'ils faisoient avec leurs boulets rouges qui perçoient en-

tierement nos Magasins ; d'ailleurs sur les dix heures du soir ils commencerent à bombarder la Ville, ce qui obligea de relâcher tous les Bourgeois que l'on retenoit depuis midy aux Magasins. Sur les quatre heures de ce matin voyans quelques uns de nos Magasins en feu, & quantité de paille qu'on avoit allumée exprés d'un autre costé, ils crurent tout bruslé & craignant quelque sortie sur des Troupes qui s'étoient débandées, les rassemblerent, ils se sont retirez cette nuit à quatre heures.

Il y a environ cinquante mille rations de fourages brulées ou gaſtées. Il eſt tombé tant dans la Ville que dans la Citadelle environ deux cens cinquante bombes & cent pots à feu, ils ont eſté contraints de laiſſer dans leurs retranchements environ trois cens bombes. On a raſé les travaux qu'ils ont faits, ils ont perdû environ trois cens hommes, & nous cent.

Nouvelles d'Allemagne.

On a reçu des Nouvelles de Hollande dont la Cour ne paroiſt pas être ſatisfaite, & on en attend d'Angleterre touchant les Commiſſions dont le Prince Eugene eſt chargé ; le Comte de Gallach qui en eſt revenu aſſure qu'il luy ſera tres-difficile d'engager les Anglois à continuer la guerre.

Les Lettres de Pologne, de Tranſylvanie & des Frontieres de Turquie, confir-

ment que la guerre a esté déclarée à Constantinople contre les Moscovites. On travaille à la levée des Recruës & à une augmentation de dix hommes par Compagnie, & d'une Compagnie de Grenadiers par Regiment.

Les Lettres de Constantinople portent que le Grand Seigneur avoit dessein d'aller en Campagne avec une Armée beaucoup plus nombreuse que celle de l'année derniere. Il a fait dire à Sa Majesté Suedoise qu'il pour-

roit reſter à Bender autant qu'il luy plairoit, & que quand il en voudroit partir elle n'auroit qu'à luy faire ſçavoir, qu'il luy envoyeroit un grand Corps de Troupes pour l'accompagner par la Pologne juſques dans ſes Etats.

Les avis de Belgrade confirment la reſolution priſe par le Grand Seigneur de faire de nouveau la guerre aux Moſcovites.

Le Bacha de Belgrade a ordre de ſe preparer pour aller avec ſes Troupes join-

dre l'Armée du Grand Sei-
gneur.

Le Hospodar de Valaquie a ordre de fournir au Roy de Suede trois mille hommes & cent cinquante mille écus. Le dessein est de faire la guerre de trois côtez à la fois.

Les Tartares doivent faire une irruption en Moscovie tandis que l'Armée Ottomane entrera en Ukraine, & le Roy de Suede en Pologne.

Nouvelles d'Espagne.

Le Marquis de Bay est parti pour retourner en Estramadure avec plusieurs Officiers de cette Ville. Les Lettres de Badajoz portent, que les Troupes de la Frontiere estoient entrées en Portugal, où elles avoient penetré prés de vingt lieuës sans aucune opposition & qu'elles avoient amené des Otages pour les contributions & un grand nombre de bestes à cornes.

On mande de Catalogne que le Marquis de Valdecanas ayant esté informé que les ennemis assembloient à Igualada un Corps de Miquelets avec des Troupes reglées, ramassa les Troupes de la Frontiere qu'il commande ; il détacha pour aller reconnoître les ennemis un Corps de Cavalerie commandé par Don Joseph Vallejo, qui les chargea & mit en fuite.

Le Duc d'Argile est parti avec plusieurs Officiers pour Londres, laissant les Trou-

pes Angloiſes à Tarragone.

Le Comte de Starrem-berg avoit laiſſé des Troupes dans Calaf, qui paroiſſoient reſoluës de s'y maintenir ; mais ſur l'avis qu'on ſe preparoit à les aller attaquer, elles l'abandonnerent.

Un Parti de la Garniſon de Balaguer a deffait un Parti de quarante Allemans.

Un Parti de la Garniſon de Tortoſe ayant fait une courſe du côté de Tarragone, a ſurpris un Quartier des ennemis, dont plus de trente ont eſté tuez & un grand

nombre fait prisonniers.

Nouvelles d'Angleterre.

On a deliberé en grand Commité sur les Traitez entre l'Angleterre & la Hollande, & sur les contingents d'hommes & d'argent que les autres Alliez devoient fournir ; on a pris les resolutions suivantes ; que les Etats Generaux ont fourni deux tiers moins que leur contingent pour le Service de Mer, & en general la moitié moins de toutes les

dépenſes ; que le feu Empereur & l'Archiduc n'ont jamais eu en Eſpagne aucunes forces entretenuës à leurs dépens, à l'exception d'un Regiment de deux mille Fantaſſins qui a ſervi l'année derniere ; que la Reine y a fourni & payé depuis 1705. juſqu'en 1711. cinquante-cinq mille neuf cens ſoixante & treize hommes, outre treize Bataillons & dix huit Eſcadrons pour leſquels elle a payé des ſubſides à l'Empereur.

Autre Traduction de l'Ode latine sur le Vin de Bourgogne.

Ces Odes sont assez belles en latin pour meriter qu'on en donne plusieurs traductions en vers, afin qu'on puisse trouver dans l'une quelque beauté, qui aura peut-estre échapé à l'Auteur de l'autre.

Chere Feüillette Bourguignonne,
Qui loges dans ton sein la vermeille Santé,

Les Plaisirs innocens, la douce Liberté,
Et que d'Amours badins une troupe environne.

Je veux te consacrer ces vers.
C'est toi qui d'un muet peux faire un Demosthéne.
Qui peux à l'idiot sans étude & sans peine
Donner en un instant mille talens divers.

On voit des Soins la noire engeance

Diſparoiſtre à l'aſpect de
ton jus enchanteur,
Et le pauvre que preſſe un
rude Collecteur,
Perdre le ſouvenir de ſa triſ-
te indigence.

En vain la table offre des
mets
D'un ſuperbe appareil, d'u-
ne ſaveur exquiſe:
Si tu n'es du feſtin, le Bon
Goût les mépriſe,
Et ne compte pour rien leurs
ſomptueux apprets.

Juſqu'aux cieux la Cham-

pagne éleve
De ſon vin petillant la riante
liqueur.
On ſait qu'il brille aux yeux,
qu'il chatoüille le cœur,
Qu'il pique l'odorat d'une
agréble ſéve.

Mais craignons un poiſon
couvert.
L'aſpic eſt ſous les fleurs.
Que ſeulement par grace,
Quand Beaune aura primé,
Reims occupant la place
Vienne legerement amuſer
le deſſert.

A toi, dont je chante la
gloire,
Nourrice des vieillards, plei-
ne du lait divin
Qui réchauffe le ſang, &
bannit le chagrin,
Chere Tonne, à toi ſeule ap-
partient la victoire.

Lorſque par les ans refroi-
di
On n'a plus ce beau feu que
la jeuneſſe inſpire,
Que, propice autrefois, A-
pollon ſe retire,
Et que, comme le corps, l'eſ-
prit eſt engourdi.

De l'âge, mieux que l'Hippocréne,
Tu guéris, vray nectar,
l'importune froideur,
Et ſoufflant au Poëte une
ſoudaine ardeur,
Du Sophocle glacé tu ranimes la veine.

Mieux que trompettes &
tambours
Tu ferois au ſoldat affronter
les alarmes.
Luy qui languit à jeun ſous
le poids de ſes armes

Ne le ſentiroit pas aidé de
ton ſecours.

Mais, loin d'exciter à la
guerre,
Toi qui cherches plutoſt les
danſes & les jeux,
Sollicite la Paix, lente au gré
de nos vœux,
De ne plus differer le repos
de la terre.

Déja par des ſoins empreſ-
ſez
Le financier t'appelle à ſa ta-
ble ſuperbe;
Et dans peu nos bergers

vont étendus sur l'herbe
Noyer au fond des pots
tous leurs ennuis passez.

Qu'ailleurs Bacchus, hôte infidele,
De nuages fâcheux occupe
le cerveau.
Qu'il mine ailleurs les nerfs,
lent & secret bourreau,
Ou livre à l'estomac une attaque cruelle:

De toi coule un jus precieux,
Doux aux nerfs, à la reste,
ami de la poitrine,

Et, merveille sur tout rare
en la Medecine,
Remede en même temps
sûr, & délicieux.

Le Sommeil sourd à nos
prieres
S'enfuit-il loin de nous, at-
tendu vainement?
Ce Dieu, si nous prenons de
ton sirop charmant,
Viendra de ses pavots hu-
mecter nos paupieres.

Mais tout buveur doit se
regler.
Du modeste Bacchus c'est la
loi

loy la plus belle.
Tu veux qu'on la respecte,
& malheur au rebelle
Dont l'indigne attentat ose
la violer.

Veille toûjours, aimable
Tonne,
Veille à fortifier la Royale
santé,
Afin que sous Louis la France en sureté
Puisse dompter enfin les fureurs de Bellonne.

Ainsi, d'une commune
voix,

Ton vin qu'en ſes coſteaux
la Bourgogne voit naî-
tre,
Des vins les plus fameux ſoit
reconnu le maiſtre,
Utile aux jours du Prince, &
digne de ſon choix.

Nouvelles diverſes.

On a diſſipé quinze mille hommes des Ennemis qui s'eſtoient aſſemblez aux environs d'Arras, où il ne s'eſt trouvé au juſte que cent mil rations de foin pour toute perte. A l'égard du domma-

ge qu'ils ont fait sur la Sambre, un Ingenieur a évalué la reparation des travaux ruinez, à quatre journées de travail & à mille livres de dépense.

Un grand nombre de Troupes marche de tous côtez ; mais sur tout du côté de la Sarre en Flandre. Les Officiers Generaux ont ordre de s'y rendre incessamment pour prévenir les Ennemis, & se mettre en estat d'empescher qu'ils ne troublent les Negociations de la

Paix. On dit qu'au cinq du mois prochain on fera réponſe aux propoſitions des Miniſtres de l'Archiduc & de quelques Alliez.

Lettre d'Utrecht.

MONSIEUR,

Mon Amy & moy nous achetons bien cher le plaiſir de ſçavoir les premieres nouvelles des Negociations qui ſe font icy ; car hors la bonne chere les plaiſirs d'Utrecht ſont fort ſecs & fort tumultueux.

Les Assemblées sont ordinairement de trente ou quarante hommes & femmes de sept ou huit Nations differentes, dont chacune écorche le François à sa façon, & beaucoup ne le parle point du tout. C'est une idée de la varieté des Langues de la Tour de Babel. Toutes ces cohuës se reduisent à sept ou huit tables d'Hombre dans une chambre, & plusieurs pelotons de Conteurs de Nouvelles. Vous sçavez apparemment déja que :

Le 4. de ce mois les Plenipotentiaires des Alliez fi-

rent deux Conferences particulieres ; l'une le matin, & l'autre le soir, où ils reglerent entre-eux les réponses qu'ils feroient aux Plenipotentiaires de France, & leurs Deliberations furent redigées en Memoires particuliers, dont ils firent part aux Plenipotentiaires de France à chacun en particulier, & qui n'ont pas encore esté renduës publiques ; on croit qu'on y répondra vers le 4. ou le 5. d'Avril. On a sçu pourtant icy que quelques unes ayant paru d'a-

bord fort excessives ; on est convenu qu'on entreroit en Negociation sur ce qu'elles contiennent, & l'on doit même faire aujourd'huy pour cela une Conference extraordinaire ; enfin nous pouvons esperer que tout tournera bien.

PENSIONS données par le Roy.

Le Roy touché des pertes qu'ont fait ceux qui étoient attachez à Messeigneurs les Dauphins & à Madame la

Dauphine, a déja donné à plusieurs des pensions, dont la somme monte à deux cens cinquante mille livres, juste.

Sa Majesté a donné à Mᵉ la Duchesse du Lude, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, 12000. liv.

A Mᵉ la Marquise de Mailly, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, 9000. liv.

A neuf Dames du Palais de Madame la Dauphine, chacune 6000. liv.

A Mr le Mareschal de

Tessé, premier Escuyer de Madame la Dauphine, 12000. liv.

A Mr le Marquis de Dangeau, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, 12000 l.

A Mr le Marquis de Villacerf, premier Maistre d'Hôtel de Madame le Dauphine, 6000 l.

A neuf Menins de Monseigneur le Dauphin, chacun 6000 l.

A Mr le Marquis de Mimure, 3000 l.

A Mr de la Chenaye, 3000 l.

A Mᵉ Quentin premiere femme de Chambre de Madame la Dauphine, 6000 l.

A douze femmes de Chambre de Madame la Dauphine chacune 900 l.

A Mᵉ de la Borde ſa penſion ancienne conſervée à ſes enfans. Elle eſt de 2000. liv.

A Mᵉ de Montſouris, 2000. liv.

A Mr Domingue, Porte-Manteau de Madame la Dauphine, 3000. liv.

A Mr Boudin, premier

Medecin de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, 9000. liv.

A Mr Dionis, premier Chirurgien de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, 3000. liv.

A Mr Dodart, premier Medecin de Monseigneur le Dauphin dernier mort, 9000. liv.

A Mr Gervais, premier Chirurgien de Monseigneur le Dauphin dernier mort, 3000. liv.

A Mr Caussin, 2500. liv.

A deux Huissiers de

Chambre, chacun 800. liv.

A Mr Desfossez, Huissier du Cabinet, 900. liv.

A six Valets de Chambre, chacun 600. liv.

A un Porte-Arquebuze, 600 liv.

A un Porte-Manteau, 600. liv.

A quatre Valets de Garderobe, chacun 600. liv.

A douze autres Garçons de la Chambre, chacun 500. l.

A plusieurs Valets de pied & autres Officiers, chacun 400. liv.

ENIGMES.

Parodie de la derniere Enigme, dont le mot eſtoit un Pepin.

Par Madame de L...

Pepin, *né priſonnier, petit & mépriſable,*
En coupant une pomme,
on me delivre à table,
J'engendre des enfans priſonniers comme moy,
Pepin, *porte le nom d'un Roy,*

MERCURE

Enferme dans ſon ſein
l'image de ſon pere,
N'eſt point l'Amour.
Dieu de Cithere.
Des fruits. *Il habite les*
cœurs,
Icy mortels verſes des
pleurs,
Pomme qu'il habitoit, *a*
tué voſtre mere,
Et vous cauſa bien des
malheurs.

NOMS

De ceux qui ont deviné cette Enigme.

Le Marquis de la Pepiniere - Ówdinſtolf, Madelon Poiré, la mere aux pepins, Maritorne, la belle Tiſonniere du coin du feu, l'Oracle de la ruë Thibaut-aux-Dez, Angelique, le Batelier du Fleuve Letæ du Stix.

ENVOY.

Par Madame Rigodon.

La femme du premier homme du monde, avoit à ſa collation de beaux raiſins qui renfermoient beaucoup de *pepins* : elle a bien delivré des priſonniers, en mordant à la grape.

ENVOY.

Par le petit Baritonillet.

De cette Enigme, j'ay la clef.
Je la devine de mon chef.
Je m'appelle, Pepin, *le Bref;*
Mais j'ay l'esprit plus long que le mats d'une nef.

ENVOY.

De la jolie Rapdiniere.

On me conſeille d'aimer ; mais l'amour ſans chagrins , eſt auſſi rare que les raiſins ſans *pepin.*

ENVOY.

A quatorze, ans Iris
feſſe déja ſon vin,
Elle lorgne à table un
jeune homme,
En mettant pour mouche

un Pepin,
Je croirois bien qu'elle a
déja mangé la pomme.

ENVOY.

Parodié de l'Enigme,
dont le mot eſt le
Maſque.

Par Mr Hortenſius,
Precepteur de
Francion.

Par de juſtes liens, id eſt,
liens étroits,
Quand on unit à moy

ſemblable à mon minois,
Sub auditur, *viſage à qui*
Maſque *reſſemble,*
Je vois tout par ſes yeux,
id eſt, *avec les ſiens,*
Il voit tout par, id eſt, *tout*
à travers des miens,
Tollé, *les derniers vers,*
c'eſt un couple frivole,
Parce mi Mercuré, *ſi*
j'ay dit la parole.

Meſſçavans Ecoliers devinent en chorus,
Voicy leurs noms. Arbas

Milo, Dejotarus,
Alcidon, Sotinet, Hal-
brada, Baldius,
Etcetera, tuus ſervus,
Hortenſius.

ENVOY.

Par Mr Anc...

Madame de Saint Fard.

Dans une nuit du Car-
naval,
Madame de Saint Fard
en ſuperbe équipage,
S'eſtant miſe en ſueur au

au Bal,

Y laiſſa par malheur ſon
Maſque *& ſon viſage,*

NOMS.

De ceux qui ont deviné
le Maſque.

Bon jour, bon jour Maſque, Artaxarxez, Ariane à la lévre bleuë, la jeune orfeline, les deux aſſociez, les trois viſages, Turlupin, Toinon.

ENVOY.

Parmi les hommes
comme au Bal, autant
de Masques que de vi-
sages.

ENIGME.

Non, je n'auray jamais
l'esprit de m'atiffer,
Ma coëffure est toûjours
pendante & negligée,
Mes coëffeuses pourtant,
passent mainte journée,
A me coëffer & decoëf-
fer,

Mais sans se soucier beaucoup de ma parure,
L'une rêve à quelque avanture,
Celle-cy pense à bien, celle-là pense à mal,
Quoy qu'un rustique lieu soit mon païs natal,
Polie avec droiture, & ferme sans rudesse,
Je parviens dans le cercle, au rang de la Princesse,
Souvent teste levée, on m'y voit dominer;
Mais malgré ma hau-

teur

teur, pouriez vous de-
viner,
Quel manege eſt le mien,
pour parvenir à plaire,
J'ay fait cent mouvements
autour d'un mercenaire,
Qui tenté du profit qu'il
eſperoit de moy,
A ſeu me rendre enfin,
digne de mon employ.

NOUVELLES

Extraites de plusieurs Lettres.

Le Roy donna le 15. une Audiance de Congé en Public au Marquis de Gerbeviller, Envoyé Extraordinaire de S. A. R. Monsieur le Duc de Lorraine. Il estoit accompagné de Mr Barrois, Envoyé Extraordinaire de ce Prince, & conduit par le Baron de Bretteüil, Introducteur des Ambassadeurs, qui avoit esté le prendre à Paris dans les Carosses

de Sa Majesté. Il eut ensuite audiance de Monseigneur le Duc de Berry, de Madame, de Monsieur le Duc d'Orleans, & de Madame la Ducheſſe d'Orleans.

Le Prince Charles prêta ſerment entre les mains de Sa Majesté le 14 de ce mois pour la Charge de Grand Ecuyer de France, dont Mr le Comte d'Armagnac ſon pere, avoit remis entre les mains de Sa Majesté, ſa démiſſion volontaire pour la ſurvivance; & Mr le Prince de Lambesc prêta le même

jour entre les mains du Roy le ſerment pour le Gouvernement d'Anjou qu'avoit Mr le Comte Brionne ſon pere, fils aîné du Comte d'Armagnac, & qu'il a fait paſſer à luy avec l'agrément de Sa Majeſté, comme il a fait paſſer la ſurvivance de grand Ecuyer au Prince Charles.

Un Détachement de la garniſon de Briſac a envelopé & fait priſonniers ſoixante Houſſards, & l'on a défait dans la Foreſt de Niderhart, le reſte du parti ennemy de

quatre cens hommes qui avoit esté défait à Rumersheim.

Le 29. de Fevrier les Seigneurs aprés avoir presenté une Adresse à la Reine Anne, s'ajournerent jusqu'au 8. de ce mois. Le même jour les Communes dresserent un estat des resolutions prises pour le Traité de la Barriere de 1709.

Le 1. de ce mois les Communes ont examiné le rapport des Comptes publics, & on declara que le sieur Adam Cardonnel Secretaire

de Milord Marlborough, eſtoit coupable de malverſation pecuniaire; il fut ordonné à la pluralité des voix qu'il ſeroit chaſſé de la Chambre.

Le ſieur de Borſelem, Envoyé des Etats generaux, arriva à Londres le 29. Fevrier & il eut hier ſa premiere audiance de la Reine.

Le Chevalier Lorenzo Thiepolo Ambaſſadeur de Veniſe, a reçu nouvelle par un Courier extraordinaire qu'il avoit eſté élû Procurateur de S. Marc, à la place

du ſieur Marcello, decedé depuis peu de jours.

On dit que le Czar qui eſtoit encore à Peterſbourg le 9. du mois dernier, a appris par un Courrier arrivé d'Azaph, que le Gouverneur a executé ſes ordres, en rendant cette Place aux Turcs, aprés avoir démoli les nouvelles Fortifications; on a envoyé les Chreſtiens de cette Ville à Moſcow.

Le Kam des Tartares eſt arrivé de Conſtantinople à Bender. Il a reçu de grands honneurs à Conſtantino-

ple, à ſon arrivée & à ſon départ. Il a eu pluſieurs Conferences icy avec le Roy de Suede, & aprés avoir fait declarer la guerre contre les Moſcovites, il a ordonné en partant pour la Crimée, qu'on fuſt preſt à marcher avec les Tartares du Budziac.

Le ſieur Lhoski General des Huſſarts, mourut hier d'un coup de ſabre qu'il a reçu dans un combat particulier contre le Colonel Betoni, Colonel Hongrois. Il y a une Ordonnance nou-

vellement publiée contre les combats particuliers.

Extrait d'une autre Lettre.

Le sort en est jetté, & tous les Bachas ont eu ordre de se preparer à marcher avec leurs Troupes pour se rendre au plus tard à la fin du mois de Mars prochain vers les embouchures du Danube, en consequence de la guerre declarée contre les Moscovites; & le 26. Decembre le Kam des Tartares partit de Constantinople pour aller trouver le Roy de Suede. Le

Grand Seigneur a fait au Kam plusieurs presens considerables, & on luy a fait de grand honneurs à son arrivée & à son départ.

On a ordonné de travailler en diligence à l'Armement de la Flotte revenuë de la Mer noire. Abdi Bacha Seraskier de Belgrade s'est rendu auprés du Roy de Suede, avec les Troupes de Romelie, dont on luy a donné le Commandement.

Le 2. Decembre Osman Aga Kiaïa, Lieutenant du grand Visir Mehemet nou-

vellement dépoſé, & Mektubay Effendi ſon Secretaire, ont eu la teſte tranchée dans la Place qui eſt devant le Serail, & leurs corps expoſez trois jours au peuple. On a auſſi expoſé en public devant le Serail la teſte du Viſir avant Mehemet, qui avoit agi contre le Roy de Suede. Il avoit eſté relegué à Metelin, ou l'on l'a étranglé.

On dit à Conſtantinople que le Grand Seigneur a déclaré qu'il marcheroit en perſonne à la teſte d'une

puiſſante Armée pour attaquer le Czar du coſté de l'Ukraine.

La Cour d'Eſpagne extrêmement affligée des morts qui ont affligé la France, s'eſt reglée pour le deüil ſur celuy qu'on porta à la mort de la Reine Mariethereſe, & de la premiere femme de l'Empereur Leopold, & de l'Imperatrice ſœur de Marie Thereſe.

La Reine a témoigné qu'elle ſeroit bien-aiſe de faire ſes couches au Buen-Retiro, où le Roy fait faire

quelques accommodemens pour la rendre habitable.

Le Duc de San Juan est mort le 12. Fevrier ; il estoit Viceroy de Navarre. Le Roy a donné cette Charge au Duc de Veraguas.

Le Roy a donné à Don Juan de la Ranenda Rubalcava, la Charge de Fiscal de l'Audiance Royale de Sarragosse.

Il est arrivé d'Andalousie plus de 3000. chevaux pour remonter les Gardes du Corps & le reste de la Cavalerie.

On écrit de Galice que le ſieur Ducaſſe eſt arrivé à la Corogne, aprés avoir échapé pluſieurs perils, ſur tout une furieuſe tempeſte depuis ſon départ de la Martinique. On dit que les Vaiſſeaux apportent la valeur de trente cinq à quarante millions de livres en or & en argent, outre les marchandiſes & autres effets.

Les Troupes Françoiſes de la Conca de Trems marchent vers Valence par l'ordre de Monſieur le Duc de Vendôme; elles ſeront rem-

placées par des Troupes Françoises.

Les Troupes du Roy d'Eſpagne eſtant en quartier d'hiver en Catalogne fort tranquillement, Don Nicolas Teran de Urivé eſt ſorti avec un détachement pour eſcorter les Fourageurs, il a rencontré un Corps conſiderable de Miquelets & de Volontaires ; il les a chargez & mis en fuite ; il en a tué environ ſoixante & fait trente priſonniers.

La diſette de grains &

d'huile eſt fort grande à Naples. On a envoyé pluſieurs Tartannes à Otrante, à Cotronne, à Bari, & pluſieurs autres Ports de la Calabre par de-là le Fare, pour en apporter des grains & des huiles. Ces Tartanes ont eſté diſperſées par une forte tempeſte, ils ont gagné les premiers Ports qu'ils ont pû atteindre. Il y en a une de perie, & pluſieurs fort endommagées.

TABLE.

REponse à quelques plaintes contre le Mercure, 3

Idée à l'imitation & stile Rabelaizien, 10

Dixain sur le stile Marotique, 17

Mort du dernier Dauphin, 19

Sur les Mesures Geometriques des Voutes, 25

Sur la Mesure Geometrique des Voutes sur Haussées, ou des demi Spheroides Oblongs, 26

Sur la Mesure des Voutes sur baissées, ou des demi Spheroides applatis, 30

Supplement au Memoire inseré dans le Mercure de Trévoux de Janvier 1711. sur les

TABLE.

changemens arrivez à la surface de la Terre, 34
D'une espece d'homme Marin, pêché au Conquet, 44
Sur un Portrait en grand, envoyé par une Dame à l'Auteur, pour mettre dans une Salle, 47
Extrait de Lettre de Mr le Colonel de Funch, écrite de Constantinople le 14. Janvier 1712, à Mr de Cronstroom, Envoyé Extraordinaire de Suede, 49
L'éloge du Vin de Bourgogne, traduction de l'Ode Latine de Monsieur Grenan, 57
La Champagne vangée, ou louange du vin de Reims, qu'un Poëte Bourguignon a

TABLE.

blasmé, 67
Morts, 77
Heraults d'Armes, 91
Avanture de deux Officiers, 101
Lettre de Madame D. T. aprés sa petite verole en luy envoyant le jour de sa Feste un Collier de perles en Lacs d'Amour, 120
Le Deüil de la France, 132
Morts, 145
Nouvelle Récente, 153
Epitaphe de Monseigneur & de Madame la Dauphine, 156
Voyage de l'Amour & de L'Amitié. 169
Dialogue entre un Berger & une Bergere, 184
Lettre de Quebec. 202
Animaux qui font du feu, dans

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le Mercure Galant du present mois de Mars. A Paris ce 26 Mars 1712.

CAPON.

77–79

82–91

143–152

253–262